

Rapport de gestion 2020



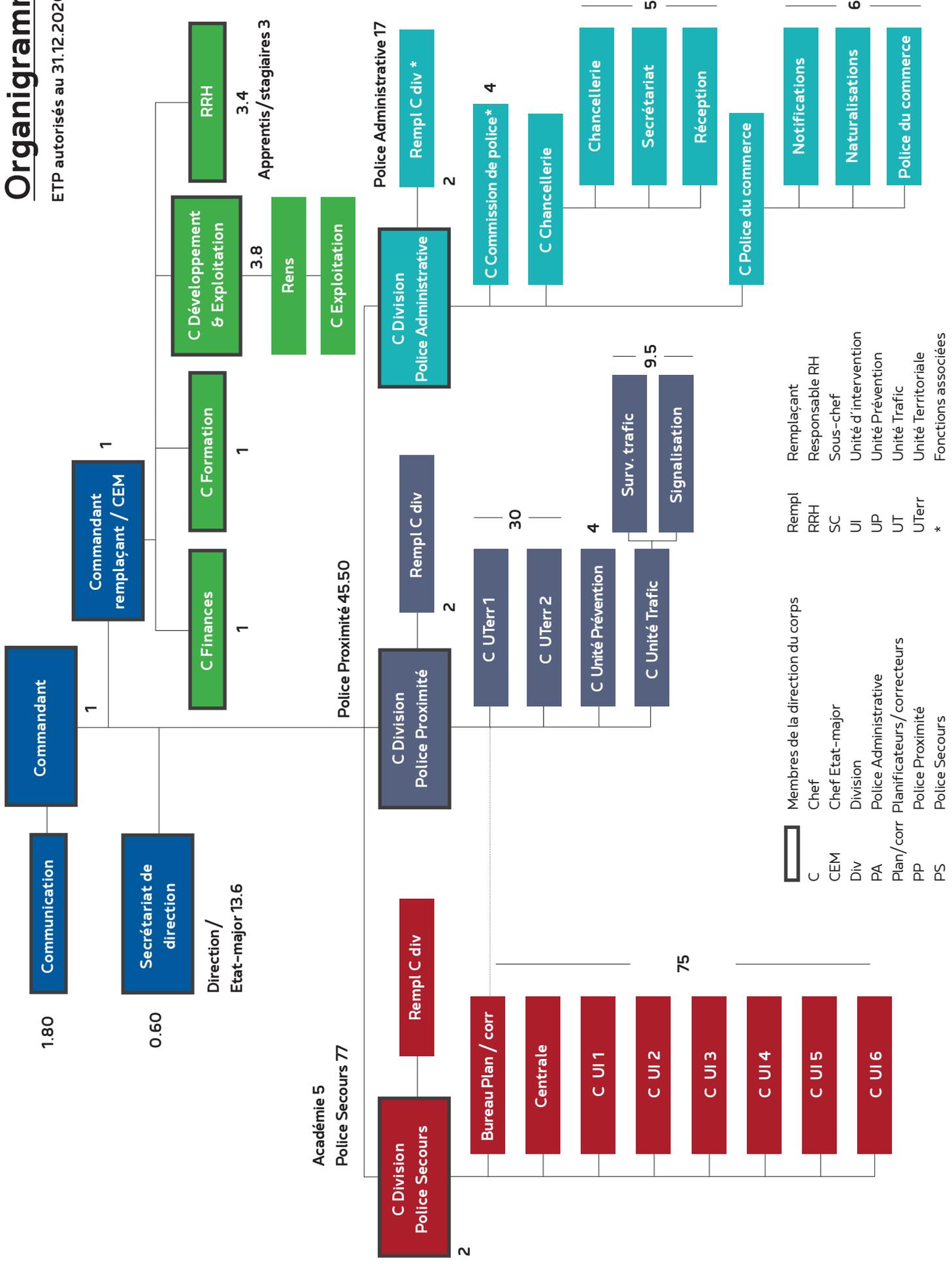
Sommaire

Avant-propos de Michel Farine, Président du Comité de Direction	5
Activité du Comité de Direction	6
Activité du Conseil intercommunal	8
Message de Paola Kaeslin, Présidente du Conseil intercommunal	9
Le mot du Commandant	11
Direction	12-14
Etat-major	15-16
Police Administrative	17
Police Secours	18
Police Proximité	19-21
Perspectives 2021	22-23
Statistiques	24-37
Conclusions	38



Organigramme

ETP autorisés au 31.12.2020 : 161.1



Avant-propos de M. Michel Farine, Président du Comité de Direction

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs
les Conseillers intercommunaux,
chers lecteurs,

2020 - L'année de tous les superlatifs

L'année que nous venons de vivre ne laissera personne indifférent et restera pour longtemps dans nos mémoires.

Si la population dans son ensemble a bien respecté les mesures sanitaires de protection, imposées par les Autorités, il en a été de même pour la totalité de notre Corps qui a su se protéger efficacement et, ainsi, être épargné par la Covid. Nous remercions nos collaborateurs pour leur prudence et leur professionnalisme. Le télétravail, qui s'adapte facilement aux fonctions administratives, ne pouvait pas, c'est une évidence, s'appliquer aux agents dont la mission se déroule sur le terrain.

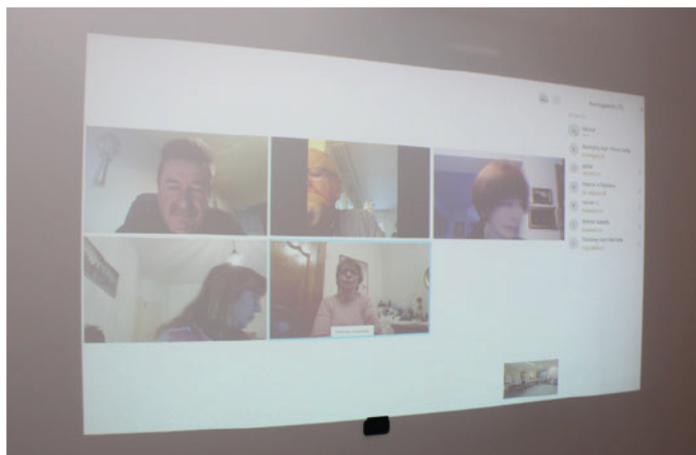
Alors que des mesures draconiennes étaient annoncées pour la population, la Direction de la POL a tout mis en place pour assurer la sécurité territoriale dans cette situation de crise. Lors de circonstances particulières, la force d'une organisation se mesure dans sa capacité à s'adapter. La POL, avec son projet Regio, était prête au changement. Dès les premières alertes, le puzzle s'est mis en place afin que les opérations sécuritaires ne subissent aucun blocage. La pandémie, qui a mis un frein à notre économie et à notre système de santé, n'a heureusement pas (trop) mis à mal notre organisation. Le Corps de la Police de l'Ouest est resté performant tout au long de ces mois difficiles.

L'année 2021, année d'élections communales, amènera de nouvelles personnes aux commandes de l'exécutif et du législatif de la POL. Les travaux amorcés par le Comité de Direction et le Conseil intercommunal actuels seront repris par les futures équipes, qui se trouveront plus que jamais confrontées aux paradigmes de notre temps. Mobilité douce et, plus concrètement, prise de conscience du réchauffement climatique, les obligeront à prendre des mesures inhabituelles. Il ne faut pas avoir peur de ces changements, mais les anticiper et se rappeler qu'ils peuvent nous faire progresser.

La sécurité régionale et cantonale poursuivra sa mue. L'élan donné aux réformes doit impérativement continuer si on ne veut pas se retrouver rapidement dépassés par un monde en pleine mutation. La Covid a montré que notre civilisation n'est pas ou peu préparée à de gros bouleversements et qu'elle accepte difficilement les règles, lois et obligations qui en découlent. Sachons nous remettre en question, changeons nos comportements afin que nous puissions continuer à vivre d'une manière harmonieuse, en toute sécurité dans le respect de chacun.

Je termine en adressant mes vifs remerciements à tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Association, à mes collègues du Comité de Direction, aux Syndics et à la Préfecture du district de l'Ouest lausannois, ainsi qu'aux Autorités communales et cantonales. Nos efforts coordonnés permettent à notre police d'assumer pleinement ses tâches pour notre sécurité à tous.

Michel Farine



Activité du Comité de Direction

L'activité du Comité de Direction pour l'année 2020 a été fortement réduite en raison du Covid. Elle s'est articulée en plusieurs domaines distincts :

- les séances de pilotage mensuelles, dédiées aux décisions et questions courantes ;
- les différentes délégations, principalement constituées pour renforcer les relations avec les Autorités exécutives et législatives communales et le Bureau intermunicipal ;
- les séances propres au Conseil intercommunal ainsi qu'aux commissions de gestion et ad hoc ;
- une participation active aux travaux de la Conférence des Directeurs des Polices Vaudoises, soit aux séances du Comité ;

Bilan du Comité de Direction pour la législature 16-21

Le Comité de Direction profite de ce rapport de gestion pour établir un bref bilan final des travaux réalisés au cours de cette législature.

Pour rappel, le programme fixait initialement six axes de développement, dont deux ont été abandonnés en cours de législature pour des raisons de priorité (item 6) ou de non-entrée en matière des parties prenantes (item 5), indépendamment de la volonté du Comité de Direction. Le projet pilote Regio les a avantageusement remplacés pour les trois dernières années de la législature.

1. Garantir l'attractivité en tant qu'employeur
2. Disposer des outils et de l'équipement nécessaires
3. S'impliquer au niveau régional et dans l'organisation policière vaudoise
4. Garantir la transparence de l'information
5. ~~Regrouper les services de protection civile, défense incendie et police~~
6. ~~Mettre en place une gestion de la qualité~~
7. Conduire à bien le projet pilote Regio

Dans la première partie de législature (16-18), l'effort des activités du Comité de Direction s'est porté sur les items 1 à 4. Un bilan intermédiaire, établi en 2018 (voir rapport de gestion 2018), énumérait les nombreux objets réalisés - à satisfaction - jusque-là.

Dans la seconde partie (19-21), les principaux travaux se sont naturellement focalisés sur la mise en œuvre du projet Regio, qui a retenu une attention particulière de la part des Instances politiques, tant régionales que cantonales. Le bilan final, attendu en mars 2021, sera présenté au Conseil intercommunal avant la fin de la législature. Sa phase de développement - et les éventuelles décisions y relatives - sera établie dans le cadre de la législature à venir. Un bref état des lieux du projet est, par ailleurs, présenté à la page 12 de ce document.

De plus, vient s'ajouter à cela, la validation, par le Conseil intercommunal, du préavis relatif à la contribution au financement du projet ODYSSEE, donnant - une fois réalisé - les outils de conduite communs aux Corps de police, indispensables au bon fonctionnement de l'organisation policière vaudoise (OPV). Par ailleurs, la POL s'est également lancée dans la transition énergétique par l'acquisition de huit véhicules électriques dédiés à la police de proximité, en lieu et place d'un renouvellement de véhicules plus polluants et plus coûteux. Cette densification du parc véhicules de la POL permet, en outre, une plus grande indépendance des agents de police de proximité dans leur activité quotidienne.

Enfin, en raison du Covid, les activités du Comité de Direction en 2020 se sont vues drastiquement réduites. On relèvera cependant deux objets importants, présentés avec succès au Conseil intercommunal, soit d'une part, profitant d'une opportunité à saisir, la location d'une surface attenante à l'Hôtel de Police (places de parc et locaux), essentielle au fonctionnement de la POL et, d'autre part, la modernisation de la gestion du stationnement dans l'Ouest lausannois par un système global facilitant le travail des assistants de sécurité publique et améliorant l'offre aux usagers (paiement par smartphone et QR Code).

De fait, au vu des nombreux objets achevés, l'exercice peut globalement être considéré comme réussi. Certes, toutes les intentions n'ont pas été réalisées comme imaginé en début de législature, cependant, de nombreux objets ont été menés à bien au bénéfice de la POL, comme souhaité.

Comité de Direction

Jean-Pierre Aeby	Bussigny
Isabelle Steiner, Vice-présidente	Chavannes-près-Renens
Pierre Mühlethaler	Crissier
Michel Farine, Président	Ecublens
Antoine Reymond	Prilly
Olivier Golaz	Renens
Marcel-André Panzera	St-Sulpice
Nicole Cattano	Villars-Ste-Croix

Conseil intercommunal

Sophie Gosteli, Secrétaire
(hors Conseil)

3	Catherine Dutoit Paola Käslin, Présidente Michael Wyssa
3	Filomena Arn Nicolas Rayroud Robert Stucki
3	Pascal Maeder Patrick Martin Laurent Zavagno
5	Murat Ademi José Birbaum Alain Blanchoud Vincent Maeder Alexandre Schelling
5	Patricia Clivaz Luchez Blaise Drayer Fabien Deillon Pascal Delessert Luigi Sartorelli
9	Maximilien Anhorn François Delaquis Gérard Duperrex Jeton Hoxha Rosana Joliat Milica Maksimovic Maria Rodriguez Suzanne Sisto-Zoller Pascal Waeber
2	Annamaria Leonardi René Piller, Vice-président
2	Illuminata Perna Massimo Ragazzo

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises, soit les 1er juillet, 23 septembre et 18 novembre 2020.

Chaque année au mois de mai, le Conseil intercommunal se regroupe pour valider les comptes et la gestion. Cependant, en raison du Covid, ce n'est que le 1er juillet que le Conseil intercommunal a validé les deux préavis, ainsi que le crédit complémentaire relatif à la contraction d'un bail pour une location de surfaces au chemin de la Meunière 3, à Prilly.

Lors de sa deuxième séance, le 23 septembre 2020, le Conseil intercommunal a validé le budget 2021.

Enfin, le 18 novembre 2020, le préavis relatif à l'acquisition d'applications liées au stationnement (paiement et amende d'ordre) et renouvellement ou modification des horodateurs/parcomètres a été validé par le Conseil intercommunal à une large majorité.

Tous les préavis adoptés peuvent être consultés sur le site internet de la Police de l'Ouest lausannois : www.polouest.ch.

Depuis deux années consécutives, des représentants de la POL viennent en début de séance afin de présenter les activités des services de celle-ci aux membres du Conseil intercommunal. En raison du Covid, ces présentations n'ont pu avoir lieu. Elles seront reprises dès que la situation sanitaire le permettra.

A la séance du 1er juillet, le Commandant et son remplaçant ont communiqué sur les mesures prises à la POL durant le semi-confinement (voir page 13).

Enfin, en 2020, le Conseil intercommunal a reçu trois démissions et a assermenté trois nouveaux conseillers.

Message de Mme Paola Kaeslin, Présidente du Conseil intercommunal

L'année 2020 ne s'est pas passée comme on le pensait. Dès le mois de mars, nous avons dû tous faire appel à notre capacité d'adaptation... qu'elle soit professionnelle, personnelle ou encore familiale. Les changements dans notre quotidien ont été conséquents.

Le déclenchement du plan ORCA, le 17 mars 2020, ré-introduit une seconde fois le 25 octobre 2020, a placé notre police intercommunale sous la direction de l'Etat major cantonal de conduite (EMCC). Le Comité de Direction a tenu ses séances en visio-conférence et le Conseil intercommunal s'est retrouvé à l'arrêt jusqu'en juillet 2020.

Ma reconnaissance va à tous ceux qui se sont investis dans la mise en place de ces nouveaux processus, d'un point de vue logistique ou organisationnel, mais aussi à ceux qui ont continué à œuvrer dans le sens de la mission qui leur était dévolue.

La fin de la législature est proche et ce mot est le dernier que j'écrirai en tant que Présidente du Conseil intercommunal. Cette occasion offerte m'a permis de me replonger sur ces quatre dernières années, parsemées de rencontres, de préavis et de sueurs froides quant au quorum à atteindre à chaque séance du Conseil que, je peux l'assurer, j'ai eu grand plaisir à présider.

Au titre des préavis, je relèverai particulièrement celui relatif au règlement du personnel en 2017, parce qu'il a permis d'offrir des conditions de travail basées notamment sur l'équité, la transparence et en adéquation avec la structure de la POL; mais aussi, en 2019, le préavis sur le projet ODYSSEE, soit le renouvellement du Système d'information central des polices vaudoises, auquel notre corps se devait d'être intégré.

Ces préavis, et tant d'autres, ont fait l'objet de discussions ... assurément certains plus que d'autres ... et font partie intégrante du rôle prépondérant du Conseil intercommunal de la POL, qui se poursuivra avec les élus à venir.

Au cours d'un stage à Police Secours, j'ai eu l'occasion de voir de près le travail accompli par les agents de la POL. J'encourage tous les conseillers intercommunaux futurs à prendre le temps de s'immerger quelques heures auprès de ces professionnels. Cela offrira une compréhension étendue, non seulement de la structure organisationnelle de la POL mais, aussi, des servitudes auxquelles elle est confrontée. Notre rôle politique passe également par cet esprit d'ouverture.

La POL et ses dirigeants nous ont habitués à un engagement profond dans la sécurité de nos concitoyens, l'innovation dans les décisions prises et puis, aussi, un certain goût du risque, spécialement avec le projet Regio dont je suis curieuse de suivre l'avancée ces prochains mois.

J'exprime ici mes remerciements à tous les conseillers intercommunaux qui, au fil de ces années, ont rempli leur mission et au bureau du Conseil et à la Commission de gestion pour leur investissement sans faille dans les travaux à mener. Permettez-moi de saluer le travail effectué avec rigueur par la secrétaire du Conseil intercommunal : qu'elle soit ici remerciée pour son indéfectible implication dans chaque étape de l'organisation et tenue des séances.

Je n'oublie pas le Comité de Direction et la Direction de la POL à qui j'exprime ma gratitude pour les échanges, la collaboration et la confiance témoignée réciproquement.

Paola Kaeslin





Le mot du Commandant

En février, lorsqu'il est apparu indéniable que le Covid allait envahir notre contrée, la première inquiétude de la Direction de la POL se focalisait sur la capacité de garantir nos missions – notamment celles dites de première intervention – si de nombreuses absences, en raison du virus, devaient se présenter au sein de l'effectif. Ce risque avéré pour toutes les forces de police du canton, voire de la Suisse, ont amené rapidement à une centralisation de la conduite police au canton, afin de permettre une vue d'ensemble des ressources et des activités sur l'ensemble du territoire cantonal et, au besoin, la bascule de force entre Corps de police pour assurer nos missions de base. Étonnamment, le taux d'absentéisme n'a jamais atteint le niveau compromettant, pourtant craint. Cette conduite centralisée a été reçue favorablement par les Corps de police, dans la mesure où elle a pu garantir une harmonisation et une cohérence des pratiques policières propres au respect des mesures de lutte contre la pandémie, édictées tant par le Canton que par la Confédération.

De fait, je relève, avec un brin de fierté pour la POL, que la mise en place de ce dispositif commun, entre forces de police du canton, a pu se faire dans l'urgence, grâce aux travaux et aux relations préalablement établis, par la Police cantonale et la POL, dans le cadre de Regio. Ils font leurs preuves à l'échelle du canton pour gérer – d'un aspect police – cette crise sans précédent.

Par la force des choses et avant même le bilan du projet, l'effet boule de neige imaginé s'est réalisé. Depuis janvier 2021, toutes les polices intercommunales ont fait part de leur volonté de poursuivre cette intégration opérationnelle et s'inscrivent dans l'idée d'un rapprochement avec la Police cantonale, initiée par Regio et portée par le contexte covidien. Cette volonté se traduit par la naissance d'un projet de collaboration renforcée (CoRe), entre la Police cantonale et les autres Corps de police intercommunale, en parallèle à Regio – à ce stade, Regio restant précurseur et fer de lance de l'évolution de l'organisation policière vaudoise.

Ma pensée et mes remerciements vont donc à tous les collaborateurs de la POL et de la Police cantonale qui ont contribué à rendre cela possible, sachant que tout changement implique forcément une part de déstabilisation et d'adaptation pour chacun.

Enfin, je terminerai ce message par des remerciements au Comité de Direction et au Conseil intercommunal – en fonction pour quelques jours encore – pour leur appui indéfectible à la POL durant cette législature. Pour un bon nombre d'entre vous, l'aventure se termine au terme de cette législature. Vous pouvez nous quitter avec le sentiment du devoir accompli, tant vous avez contribué au développement de la POL, tout au long de votre engagement. Nous avons réalisé, en commun, de grandes choses au profit de la sécurité de l'Ouest lausannois, de ses citoyens, des communes et des collaborateurs de la POL. Certes, tout n'est pas parfait et la POL continuera à s'améliorer, elle s'y attachera à le faire avec les nouvelles Instances politiques qui vous succéderont. Il ne devrait pas en être autrement.

Major F. Schaer, Commandant

Direction

Regio

Parti du constat mitigé de la Cour des comptes, relatif à l'organisation policière vaudoise (OPV), le projet pilote Regio s'inscrit dans une réponse partielle aux recommandations de cette dernière. Ce projet a comme volonté première de se rapprocher de la Police cantonale vaudoise (PCV), de façon à améliorer la collaboration et les relations entre nos deux corps de police, par une mutualisation des ressources et des prestations, au bénéfice du citoyen et de l'OPV. Ce projet a pour ambition commune de :

- proposer un modèle d'organisation conciliant une approche globale (cantonale et régionale) des besoins sécuritaires, devant permettre une optimisation des prestations au profit de la population ;
- réduire les tensions et les dissensions relevées par la Cour des comptes via une collaboration accrue entre les organisations de police (canton/communes), impliquant une mutualisation des ressources et des prestations ;
- renforcer le savoir-faire des cadres et policiers cantonaux et communaux dans le respect des prérogatives de chacun.

La mise en œuvre de Regio a provoqué quelques réactions virulentes de quelques Instances politiques, d'une part en raison d'un manque de communication préalable au lancement du projet et, d'autre part, en raison de la volonté de certains de maintenir un statu quo de l'OPV – pourtant contraire aux recommandations de la Cour des comptes. L'initiative au changement est toujours sujet à crainte pour celui qui s'y oppose.

Les problématiques propres aux réglementations liées au statut du personnel, aux organisations structurelles et aux cultures différentes entre la POL et la PCV, ainsi qu'aux servitudes respectives, ont rendu la mise en œuvre du projet complexe. Les deux parties prenantes ont fourni des efforts et des compromis pour aller de l'avant et trouver des solutions acceptables, en adéquation avec le cadre initialement fixé.

Après deux ans de collaboration étroite, l'évaluation du projet – réalisée par une personne externe – est en cours de finalisation et sera disponible pour mars 2021. Toutefois, en attendant la publication de ce bilan, on peut déjà émettre quelques constats encourageants :

- la mutualisation, respectivement la mixité des ressources, a amélioré le service au citoyen, dans la mesure où le nombre d'interlocuteurs a diminué pour le traitement judiciaire lors d'une intervention ;
- l'engagement des patrouilles POL, mixtes ou de la Gendarmerie, par le Centre d'engagement et de transmission de la Police cantonale (CET), assure une plus grande célérité de l'intervention et l'augmentation des patrouilles disponibles sur le territoire ;
- l'échange d'information entre les deux corps s'est intensifié et a gagné en précision, améliorant, de fait, l'activité et l'efficacité dans le terrain ;
- des passerelles pour les agents de la POL (fonctions particulières dans le cadre de l'OPV) et des échanges réciproques avec la Gendarmerie renforcent les connaissances métier et mutuelles de chacun ;
- au niveau des Directions, une meilleure compréhension des servitudes réciproques auxquelles sont tenus les deux corps respectifs, ayant pour bénéfice la possibilité d'appuis opérationnels communs profitables à tous.

Essentiellement opérationnel, Regio avait également pour ambition initiale de positionner une entité politique régionale – le Comité de Direction – comme un organe à même de conduire la politique sécuritaire régionale, en cohérence avec le plan d'action coordonné et en étroite collaboration avec le canton. Cet objectif n'a pas pu être initié, faute de temps et de nécessité. Sans conséquence actuelle, le constat étant que le Comité de Direction se prononce peu sur les questions sécuritaires. Soit parce que la problématique est propre à une commune – et traitée à ce niveau – soit parce que la réponse opérationnelle est rapidement et efficacement mise en place par le corps, sans qu'une intervention politique s'avère nécessaire. Dans le cas d'une poursuite du projet, il serait cependant opportun de développer cet objet, en parallèle à l'évolution de ce qui a déjà été réalisé globalement dans les domaines adjacents.

Finalement, le Comité de Direction se félicite de sa décision. Le projet a démontré qu'il était possible de collaborer plus étroitement avec la Police cantonale, de gagner en qualité de prestations au profit du citoyen, d'offrir d'autres perspectives professionnelles au personnel policier, sans que la POL ne perde son identité et son autonomie.

COVID-19 – Fonctionnement interne

1ère vague

A la mi-mars, le Conseil d'Etat a déclenché le plan ORCA, soit l'état d'urgence. La conduite opérationnelle des forces de police a été centralisée à l'échelle du canton, sous la responsabilité du Commandant de la Gendarmerie. Un Etat-major (EM) de conduite a été créé à la Police cantonale, impliquant un bon nombre d'officiers et de cadres provenant des polices communales vaudoises, conséquemment de la POL.

Pour réduire le risque de propagation dans les rangs, et ainsi garantir la disponibilité des ressources policières afin d'assurer notre mission de sécurité publique dans la durée, une bonne partie du personnel policier a été mis en confinement à domicile, tout en garantissant un délai d'intervention de 60 minutes.

Toutefois, la nécessité de disposer d'un détachement pour garantir le respect des directives Covid s'est rapidement imposée, au vu du nombre et de la fréquence des interventions. Ce détachement a été créé et alimenté par une partie du personnel en confinement.

Des plans de renonciation (ou plans de continuité) ont été élaborés et mis en place de façon coordonnée à l'échelle du canton. Parmi les mesures prises, on relèvera la suppression des contrôles de vitesse et du stationnement. Cet exemple n'a pas été pris au hasard puisqu'il nous a amenés à avoir une vigilance toute particulière sur les recettes et, plus particulièrement, sur la capacité de l'Association à garantir le paiement des salaires des collaborateurs suivant la durée de cette mesure. On soulignera qu'il a pu être garanti grâce aux versements anticipés par certaines communes de leurs acomptes mensuels.

A partir de début mai, l'ensemble des services de la POL ont repris leurs activités normales. Le plan ORCA a été levé début juin.

2ème vague

A fin octobre, le Conseil d'Etat a, à nouveau, déclenché le plan ORCA. L'EM de conduite a été, par voie de conséquence, à nouveau déployé. Toutefois, seuls ont rejoint ce dispositif le Commandant et le Chef Exploitation et Développement et ce, à temps partiel. Relevons que le Chef Formation a également été impliqué, puisqu'il a été décidé que la formation continue des policiers se ferait à l'avenir à l'échelle de l'organisation policière vaudoise (OPV).

Hormis la mise en place du télétravail, partout où cela était possible, les conséquences organisationnelles furent moindres que lors de la première vague puisque l'ensemble des activités, à une exception près, ont été maintenues et aucun collaborateur n'a été volontairement mis en confinement. L'exception mentionnée ci-dessus a concerné l'arrêt temporaire de toutes les activités de l'Unité Prévention et faisait suite à une décision prise à l'échelon cantonal. Celle-ci était motivée par la nécessité de disposer du personnel pour créer une Task force destinée aux contrôles des établissements publics, conditions sine qua non à leur réouverture. Cette mesure a duré de fin novembre à début janvier.

Impacts RH et fonctionnels

Sur un plan général, les indicateurs démontrent que les mesures prises dans le cadre de la pandémie ont permis de limiter les impacts sur le personnel et le fonctionnement global de l'Association. Le nombre d'heures supplémentaires par collaborateur est resté stable et les heures de vacances non prises accusent même une légère baisse. Quant aux jours d'absence maladie, on peut également constater une diminution démontrant que le nombre de collaborateurs infectés par le virus est resté, fort heureusement, faible, même si celui-là a augmenté lors de la deuxième vague.

Nouveaux locaux et places de parc au chemin de la Meunière à Prilly

En février, l'entreprise Sicpa a annoncé qu'en raison de la construction d'un campus et d'immeubles sur ses parcelles, elle se voyait contrainte de résilier, au 30 avril 2020, les baux des 60 places de stationnement que la POL sous-louait à ses collaborateurs.

Cette situation impactant fortement le personnel en tournus (24h/24h), des solutions ont été recherchées, dont l'une a permis de découvrir, à quelques mètres de l'Hôtel de Police, 40 places de stationnement vacantes, mais indivisibles d'une surface de bureaux d'environ 200 m².

Après négociations avec la gérance et le propriétaire, la POL a pu louer ces surfaces et y créer une salle de séance (55m²), ainsi qu'une surface dédiée à la formation des agents, sous la forme d'un dojo (70m²). Des zones de stockage et de vestiaires y ont été rattachées. La POL a sous-loué les 40 places de stationnement à son personnel en tournus.

Les locaux mentionnés ont nécessité quelques modifications sommaires et ont été équipés de matériel de récupération acquis à vil prix.

Nuisances sonores sur les routes

Le District a été confronté, comme bien d'autres endroits du canton, à un phénomène qui a passablement gêné les citoyens, celui des nuisances sonores générées par certains usagers de la route et leur véhicule.

De juin à septembre, la POL a mené dix opérations visant à lutter efficacement contre ce fléau urbain. Certaines de ces actions ont été menées en partenariat avec la Police de Lausanne, la Gendarmerie vaudoise et le Service des automobiles et de la navigation (SAN), dont les experts ont procédé aux contrôles des véhicules dans les halles techniques, exceptionnellement ouvertes de nuit à certaines occasions.

48 conducteurs ont été dénoncés pour avoir provoqué un bruit excessif et/ou conduit un véhicule modifié, donc non conforme.

La problématique des nuisances sonores sur la route demeure un objectif opérationnel permanent. Il est désormais traité dans l'activité courante des agents de la POL. Si la situation l'exige, de nouvelles opérations seront organisées en 2021.



Etat-major

Ressources humaines

Le service RH de la POL a connu, en 2020, une année particulière :

- d'une part, l'émergence du Covid a nécessité, de la part du service, de la pro- et réactivité pour s'adapter, rapidement et efficacement, aux différentes mesures RH, applicables en fonction de la réglementation interne, de l'évolution épidémiologique et des décisions des Autorités (gestion des absences, protection des employés, télétravail, ...);
- d'autre part, les personnes occupant les postes de responsable et de généraliste ont quitté leurs fonctions respectives au cours du 1er semestre de l'année, pour des motifs liés à des opportunités d'ordre professionnel et privé;
- enfin, le congé sabbatique, en 2020, accordé à la personne occupant le poste d'assistante RH a nécessité, en remplacement, l'engagement en janvier d'une collaboratrice, en contrat à durée déterminée pour un an.

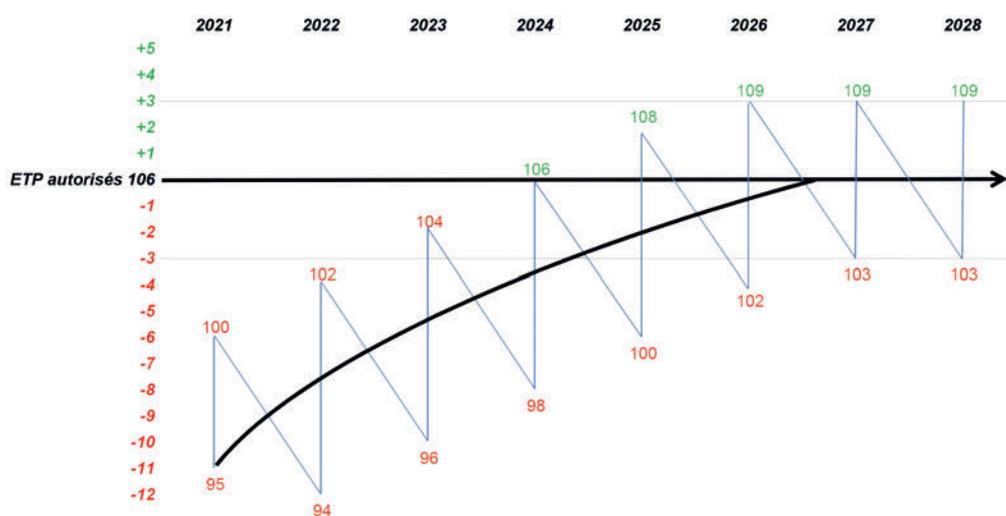
Malgré ce contexte peu favorable, les prestations de base et essentielles, attendues du service RH, ont pu être garanties sur l'ensemble de l'exercice 2020.

Entretemps, les postes vacants ont été repourvus (généraliste : avril 2020 et responsable : octobre 2020), garantissant la poursuite de la dynamique RH souhaitée à la POL.

Effectif policier

En matière de gestion de l'effectif policier et de ses fluctuations, l'enjeu reste toujours le même, à savoir garantir le personnel nécessaire aux missions générales de police, sur la base d'une projection à 2-3 ans (correspondant au temps de recrutement et de formation de futurs policiers).

En tenant compte des départs non planifiés entre 2019 et 2020, et ceux à venir, et vu la pauvreté actuelle du marché du travail en policiers formés, la POL doit impérativement renforcer, en 2021 déjà et pour les années à venir, son quota annuel d'aspirants, de façon à rétablir et garantir dans la continuité les effectifs autorisés.



Formation continue

Les actions de formation pour l'année 2020 se sont révélées bien pauvres en raison de la pandémie.

Pourtant, plus de 500 journées de formation étaient planifiées portant sur des thématiques diverses comme les cours de conduite, des modules de police proximité, des journées de mises en situations pour les cadres, des cours de perfectionnement sur la rédaction des écrits de police, etc. Au final, à peine 10% de ces cours ont été suivis.

Notons, cependant, que les entraînements obligatoires dans le domaine du tir et de la self-défense ont tout de même pu être réalisés dans le cadre d'une collaboration cantonale (OPV).

Engagements

[REDACTED] assistant de sécurité publique
[REDACTED], généraliste RH
[REDACTED], aspirant de police
[REDACTED], aspirant de police
[REDACTED], assistante sécurité publique
[REDACTED], responsable RH
[REDACTED], CDD assistante RH
[REDACTED], policière
[REDACTED], aspirant de police
[REDACTED], aspirante de police
[REDACTED], assistant sécurité publique
[REDACTED], aspirante de police
[REDACTED], stagiaire MPC
[REDACTED], inspectrice à la police du commerce

Promotions liées à l'ancienneté

à la distinction d'appointé

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

A la distinction de caporal

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

A la distinction de sergent

[REDACTED]

Départs

[REDACTED], policier
[REDACTED], employé RH
[REDACTED], secrétaire
[REDACTED], assistant de sécurité publique
[REDACTED], assistante de sécurité publique
[REDACTED], apprenti employé de commerce
[REDACTED], responsable RH
[REDACTED], CDD assistante RH
[REDACTED], policière
[REDACTED], policier
[REDACTED], policier
[REDACTED], inspectrice à la police du commerce
[REDACTED], généraliste RH
[REDACTED], employée de bureau

Retraite

[REDACTED], policier
[REDACTED], secrétaire

Décès

[REDACTED], policier

Promotions liées à la fonction

Sous-chef Unité d'intervention (UI) au grade de sergent-major

[REDACTED]

Chef Unité d'intervention (UI) au grade d'adjudant

[REDACTED]

Police Administrative

Audit de la Police du commerce

En 2020, la Cour des comptes de l'Etat de Vaud a finalisé un audit de performance et de légalité de la surveillance des établissements d'hébergement et de restauration par les inspecteurs de la Police du commerce et les policiers de la POL.

La Cour des comptes relève dans son rapport que la Police du commerce est chargée, en sus de la surveillance des établissements, d'une multitude de tâches, notamment en lien avec les manifestations, l'usage accru du domaine public et la Loi sur les activités économiques.

Au travers de son analyse, la Cour des comptes constate l'existence d'une bonne organisation au sein de la POL, dans le domaine de la surveillance des établissements. Des opportunités d'amélioration sont toujours possibles. Elles ont été précisées sous la forme de recommandations :

- mettre en place une planification formelle des activités de surveillance des établissements;
- réintroduire un système d'information permettant de recenser l'ensemble des activités de surveillance;
- mesurer le travail réalisé;
- déterminer le niveau de gravité pour tous les types d'infractions;
- s'assurer périodiquement que notre politique de financement soit conforme aux principes légaux et de performance;
- revoir les normes en vigueur en matière de gestion du risque de conflits d'intérêts et de compléter ces normes;
- sensibiliser le personnel à la thématique des conflits d'intérêts;
- communiquer à la Police cantonale du commerce les informations prévues par le cadre légal.

Dans sa réponse à la Cour des comptes, le Comité de Direction a relevé la qualité du travail accompli et a souligné l'opportunité donnée à la POL d'être auditée. Il a fait part de sa volonté d'intégrer les différentes observations et recommandations dans les prochaines réflexions, afin d'apporter les corrections et améliorations nécessaires. A fin 2020, des mesures correctives ont déjà été prises.

L'intégralité du rapport de la Cour des comptes est accessible à l'adresse suivante : <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/cour-des-comptes/#c2020961>

Activité de la Police du commerce durant la crise sanitaire

Les inspecteurs de la Police du commerce ont été particulièrement impactés par les mesures prises durant la pandémie. Ils ont dû constamment se tenir au courant sur les nouvelles mesures de protection sanitaire, afin de répondre aux sollicitations d'organiseurs de manifestations, de restaurateurs, de commerçants, de citoyens et de collaborateurs. Une Task force Police du commerce au niveau cantonal a été mise sur pied. Les inspecteurs y ont participé lors des différentes visioconférences hebdomadaires.

Manifestations

Durant l'année 2020, le nombre de demandes d'autorisations de manifestations a chuté à 837 (2'500 en 2019). Le traitement de ces demandes a nécessité de consacrer davantage de temps en raison de documents supplémentaires à fournir, à analyser (plan de protection, respect des ordonnances, arrêtés, directives), de prolongations de mesures et de reports de dates. Hormis les organisateurs qui ont renoncé d'office à établir une demande de manifestation, ce sont 330 autorisations de manifestation qui n'ont pas pu être délivrées en raison des contraintes sanitaires.

Contrôles

De leur propre initiative ou sur réquisitions de la Task force, les inspecteurs ont effectué des contrôles dans les commerces et les établissements soumis à licence (café-restaurant, etc.). Ces interventions se sont voulues, dans un premier temps, préventives et assorties de mesures d'accompagnement. En tout, 1'759 contrôles ont été réalisés, dont 62 ont fait l'objet d'un avertissement et six d'un rapport de dénonciation en Préfecture ou auprès du Ministère public, pour infraction à la Loi fédérale sur les épidémies.

Police Secours

Dans le cadre du projet Regio, des mutations réciproques d'un collaborateur par unité Police Secours (PS) et Gendarmerie, soit cinq au total pour chaque corps, sont en cours, depuis le 1er septembre 2020. Ces stages de quatre mois ont pour objectif d'améliorer l'intégration et la cohésion des agents et aplanir les difficultés relevées lors des premières patrouilles mixtes. Ils doivent également permettre de tester le rythme des tournus, différents à la POL et à la Gendarmerie.

Cet échange offre aussi une réponse à la demande d'intégration des cadres intermédiaires dans le projet, chacun des corps transférant à l'autre un sous-chef d'unité. Le caporal Perrin de la Gendarmerie et le sergent-major Cruchon de la POL livrent leur témoignage sur le stage effectué du 1er septembre au 31 décembre 2020.

« Etant à l'aise dans ma fonction actuelle de 3ème d'unité aux unités de gendarmerie mobile, je savais que cette expérience serait une bonne remise en question et me sortirait de ma zone de confort. J'ai considéré cette opportunité comme un véritable défi personnel et je me suis aussitôt proposé.

Lors de mon arrivée dans les rangs de la POL, au sein d'une équipe dynamique et motivée, j'ai immédiatement pu m'exprimer ouvertement sur ce que la hiérarchie attendait de moi, mais également sur mes attentes lors des quatre mois à venir. J'ai rapidement bénéficié de la confiance de l'unité, ce qui m'a permis d'œuvrer sereinement, et même de participer à des entretiens de développement de collaborateurs.

J'ai eu la chance de pouvoir tester l'horaire sur six jours. Le jour de polyvalence nous permet d'avancer sereinement dans nos travaux administratifs ce qui, sans aucun doute, va améliorer le rendu du travail.

Pour terminer, les deux jours de congés complets au terme du tournus nous permettent d'avoir une réelle coupure entre les services.

Ce stage a été riche et une expérience unique par le fait d'avoir pu consolider mes connaissances, tant dans les domaines opérationnels, organisationnels que celui des ressources humaines, dans un environnement différent. Je remercie encore la POL pour l'accueil qui m'a été réservé. »

Cpl Perrin

« Depuis la mise en place de Regio, les cadres des unités d'intervention de Police Secours n'avaient pas réellement été intégrés dans le concept. J'ai vu, dans cet échange, une belle opportunité de participer activement au projet, ainsi qu'un défi personnel. D'emblée, je me suis senti intégré, impliqué et reconnu. Toutefois, il faut bien avouer que j'ai évolué dans l'inconfort durant les quelques premières semaines. Apprendre le travail spécifique à la Gendarmerie et son organisation n'étaient pas chose aisée et ont été source de remises en question personnelles.

J'ai pu participer à des entretiens de promotion ainsi qu'au rapport des cadres de la section. J'ai été impliqué dans les démarches relatives à la gestion de l'unité et passé deux jours avec les unités circulation. Point culminant de mon stage : gérer l'unité seul, le temps de quelques jours. Qui aurait cru, il y a de cela deux ans, qu'un policier intercommunal aurait l'occasion d'être à la tête d'une unité de gendarmerie mobile (UGM).

Cet échange était également l'occasion de tester l'horaire de la Gendarmerie. D'emblée, la possibilité de pouvoir disposer de congés, en suffisance sur le mois, m'a permis de réaliser que l'horaire n'était pas aussi pénible que prévu. Toutefois, l'aspect aléatoire de ces congés a eu des répercussions négatives sur mon organisation personnelle. Je reste donc un défenseur de l'horaire sur six jours.

Ce stage a donc été une énorme expérience professionnelle et humaine. La suite ? Je souhaite capitaliser sur mes nouvelles connaissances acquises au sein de la Gendarmerie.

Je remercie la Gendarmerie pour l'accueil et la confiance accordée durant ces quatre mois. »

Sgtm Cruchon

Police Proximité

Unité Prévention

Cette année, comme pour toutes les entités de la POL, l'activité courante de l'Unité Prévention s'est très vite orientée sur des missions liées au Covid. De ce fait, les campagnes de prévention planifiées n'ont, pour la majeure partie, pas pu être réalisées.

Avec la fermeture des écoles, en mars et avril, la moitié de l'effectif de l'Unité a été rattachée aux Unités territoriales. Le solde des agents s'est consacré à rendre opérationnelle une sensibilisation aux mesures Covid, tant au niveau local que cantonal. Un collaborateur a participé à la mise sur pied du concept de prévention précité, imaginé par l'Etat major cantonal de conduite (EMCC), incluant des bénévoles et étudiants de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne. Ces derniers étaient coachés par des policiers et travailleurs sociaux pour aller au contact des jeunes et moins jeunes, afin de les sensibiliser à l'importance de respecter les règles d'hygiène de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Au moment du déconfinement, une autre problématique s'est dessinée, à savoir le phénomène des nuisances sonores. Dans le cadre de la prévention coordonnée cantonale, il a été décidé de reprendre la campagne régionale de la POL, réalisée l'année dernière, de même que son visuel, pour décliner des actions sur tout le canton. Ainsi, l'affiche «Faire la fête - Faire la tête» (en illustration) a été diffusée sur des emplacements publicitaires.

En fin d'année, dès le 10 décembre, l'ensemble des collaborateurs a été incorporé à un détachement cantonal de policiers et gendarmes chargé d'effectuer des contrôles du respect des mesures Covid, sur tout le territoire vaudois.



Fermeture du point d'appui de Chavannes-près-Renens

En 2014, la Police de l'Ouest lausannois a procédé à une réorganisation de sa police de proximité et a privilégié la présence des policiers sur le terrain du district plutôt qu'au poste. Ainsi, des points d'appui, avec des horaires d'ouverture réduits, ont été ouverts sur le territoire de plusieurs communes, dont celle de Chavannes-près-Renens. La structure mise en place a permis de répondre avec succès à la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) et aux attentes des Autorités.

Après six ans d'activité, la Municipalité de Chavannes-près-Renens et la Police de l'Ouest lausannois ont relevé une baisse constante de la fréquentation du point d'appui de Chavannes-près-Renens. L'opportunité d'accéder à l'un ou l'autre des postes de base, ouverts en semaine, ou à l'Hôtel de police, a certainement contribué à un changement d'habitude.

Pour cette raison, la Municipalité de Chavannes-près-Renens et la Police de l'Ouest lausannois ont, le 18 août 2020, décidé de procéder à la fermeture définitive de ce point d'appui, dont l'accueil était suspendu au public depuis le 16 mars 2020, en raison du Covid.



Projet Uterr – Priorités dans les missions

Les rapports de gestion 2018 et 2019 font mention du projet visant à repenser l'organisation des Unités territoriales (Uterr) sur le plan des missions, du personnel et de la conduite.

Dans la troisième phase du projet, qui a pour but de décliner la vision en proposition de variantes, le groupe de travail a analysé les différentes missions qui étaient attribuées au personnel des Uterr. Le but étant de libérer plus de temps aux policiers afin qu'ils concentrent leur activité sur l'ilotage, le réseautage et l'approche en résolution de problèmes. Ainsi, d'autres missions, telles que les réquisitions de l'Office des poursuites, qui visent à interpeller et conduire des personnes sous mandat d'amener à leurs bureaux, ou encore les réquisitions du Service des automobiles et de la navigation, qui ont pour but de saisir les plaques d'immatriculation sur des véhicules dépourvus d'assurance responsabilité civile, ont été dévolues à d'autres entités ou corps de métier, au sein de la POL.

Depuis janvier 2021, les policiers fonctionnent sur un horaire variable axé sur les missions. Il s'agit désormais pour eux de planifier leurs horaires en fonction des affaires traitées, des rencontres planifiées et de la présence souhaitée.

Enfin, le groupe de travail s'est également penché sur les aspects liés à la gestion du changement. En effet, les cadres entendent accompagner leurs collaborateurs dans leur activité, afin que ceux-ci transforment la vision en réalité. Dans le but de supprimer les barrières et révéler l'innovation, les cadres ont travaillé sur trois axes : celui de l'information, par le biais de séances en plénum; celui de la formation, par le biais de cours spécifiques; celui d'ateliers, qui permettront aux policiers de mener collectivement des réflexions sur des cas vécus, afin de bénéficier de l'intelligence collective sur les enseignements à tirer.

En raison de la pandémie liée au Covid, les travaux ont été passablement ralentis, voire suspendus, pendant de longues périodes. Ainsi, ils se poursuivront en 2021, dans le développement des plans et de la mise en œuvre.

Véhicules électriques

Les policiers des Unités territoriales (Uterr) travaillent sur le terrain en solo, contrairement aux interventions qui s'effectuent en binôme. Depuis leur base, les policiers accèdent à l'ensemble du territoire pour mener à bien leurs missions. Chaque Uterr est composée de huit policiers, chefs compris. Elles disposaient de deux voitures sérigraphiées et une voiture banalisée, toutes équipées de matériel d'intervention.

L'équipement des véhicules, initialement prévu pour garantir l'interopérabilité avec Police Secours, est apparu, à posteriori, inutile, car plus en adéquation avec les missions de proximité. Par contre, le nombre de voitures s'est révélé insuffisant pour permettre aux policiers d'exercer leur travail dans de bonnes conditions.

Afin de répondre aux besoins actuels identifiés, le parc automobile des Uterr doit être revu à cinq véhicules par unité. S'agissant de véhicules de déplacement, ils doivent être de plus petite taille, dépourvus de moyens prioritaires et l'équipement du matériel d'intervention réduit à minima. Dans le cadre des réflexions menées, le choix s'est porté sur des véhicules destinés à réduire l'empreinte carbone de la POL, en diminuant les émissions de CO₂, et à moindre coût.

Ainsi, quatre véhicules SEAT Mii ont été acquis en 2020. Pour compléter le parc, quatre autres le seront en 2021. Pour leur recharge, des bornes ont été installées à Ecublens et Renens. Le remplacement de ces véhicules s'est effectué dans le cadre du renouvellement du parc automobile de la POL.

Unité Trafic - renforcement de l'effectif

L'Ouest lausannois, en pleine croissance démographique, prévoit une augmentation de 50% de sa population, entre 2015 et 2035, avec une accélération marquée jusqu'en 2030. Des projets de travaux conséquents, tant routiers qu'immobiliers, sont planifiés (quartiers Malley - Les Cèdres - Côtes de la Bourdonnette - etc.).

En plus de ces derniers, deux autres chantiers extraordinaires, en lien avec le tram (t1) et le bus à haut niveau de service (BHNS), se poursuivent. Rien que pour ces deux derniers, la charge de travail en lien notamment avec les séances de coordination, les contrôles de mise en place, la consultation des dossiers et leur suivi, représente près de 40 heures hebdomadaires.

Dans ce contexte général, les enjeux de la POL sont de garantir les services au profit des communes, conformément aux statuts de l'Association, d'assurer l'activité courante (manifestations, entretien signalisation, fouilles standards, etc.), de maîtriser les dossiers des grands projets, de respecter les délais imposés par les partenaires et d'empêcher la surcharge de travail des collaborateurs.

Ainsi, l'Unité Trafic est renforcée d'un effectif temps plein (ETP), issu du transfert d'un poste vacant aux Unités territoriales, dès le 1er décembre 2020. Elle compte désormais 7.5 ETP en charge de la signalisation et des chantiers.



Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ 2020)

Cet événement a impliqué les ressources de la Police Proximité de la POL, engagées dans le dispositif sécuritaire «SAFETY-SECURITY» des JOJ 2020, ceci du 9 au 22 janvier 2020. Les missions étaient d'assurer la sécurité sur les sites de Malley et du Vortex (athlètes et public) et de maintenir les voies d'accès ouvertes à ces deux sites.

Le personnel des Unités territoriales et de la Signalisation a donc participé à de nombreuses séances de préparation et de coordination. Quant à la mobilisation du personnel, elle s'est étendue sur 18 jours.

Par ailleurs, le rapprochement significatif avec la Gendarmerie (Regio) a permis de travailler systématiquement en mixité, tant au niveau opérationnel que tactique.

Des moyens sécuritaires novateurs, pour le renforcement de terrain, appelés «BAAVA» (barrière anti-véhicule bélier, cf. photo), ont été installés pour la première fois dans le périmètre du Vortex et de la Vaudoise aréna.

Le fait de travailler simultanément sur ces deux sites a nécessité, selon le programme journalier, des effectifs compris entre 9 et 75 policiers (pour la cérémonie d'ouverture), dans une tranche horaire de 08h00 à 23h00.

Des visites scolaires, en provenance de tout le canton, ont généré un afflux massif de piétons (1'000 à 13'450 élèves et 3'500 à 26'000 spectateurs, par jour), ceci sans aucun accident. Seules des pertes de réticules, natels, clés, etc. ont été signalées, ainsi que quelques enfants «égarés» momentanément.

In fine, le bilan policier a démontré que la connaissance du milieu par le personnel de la Police Proximité, l'expérience de la Signalisation, le concept Regio et le travail en partenariat, ont contribué à la réussite globale de la gestion de cet événement.



POLICE
PROXIMITÉ
www.polouest.ch

POLICE

POLICE
COURT OUEST
SIE

Perspectives

A nouvelle législature, nouveau plan de législature ! C'est évidemment l'une des tâches auxquelles le nouveau Comité de Direction va s'atteler prioritairement au deuxième semestre 2021. Ainsi, l'évolution de la POL s'inscrira au travers d'un cadre politico-stratégique, en adéquation avec les enjeux actuels et futurs, véritable fil conducteur devant garantir la pérennité du système et les défis qui l'attendent.

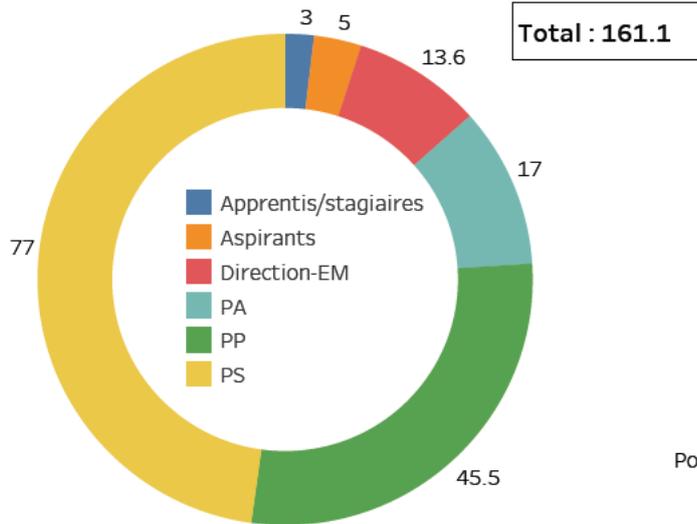
Afin de bien débiter ce nouvel exercice, il s'agira également de soigner la communication, au plus tôt, particulièrement pour les nouveaux élus. En effet, il apparaît essentiel d'informer rapidement et en toute transparence sur les questions relatives à la POL et ses activités. A ce titre, une journée d'information à l'attention des nouveaux élus - les anciens étant évidemment les bienvenus - est d'ores et déjà agendée à la rentrée des vacances estivales, dans le but d'une meilleure compréhension des besoins de la POL, notamment en prévision du budget 2022 - voté en septembre déjà.

Par ailleurs, il appartiendra à ces nouvelles Instances (Comité de Direction et Conseil intercommunal) de porter, au cœur de la politique de l'Ouest lausannois, la suite à donner au projet pilote Regio, dans un contexte actualisé de l'organisation policière vaudoise. Ceci, dans la mesure où tous les Corps de police intercommunale ont intégré la démarche dans un projet parallèle - mais très similaire - de collaboration renforcée avec la Police cantonale vaudoise (projet CoRe).

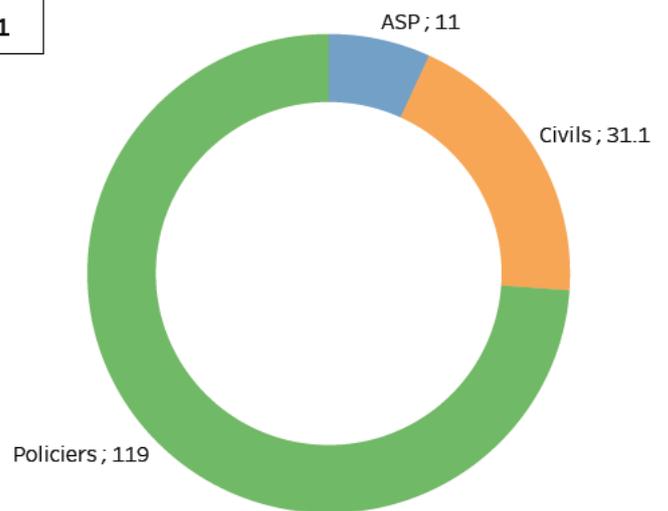
Enfin, la POL continuera en 2021, et aussi longtemps que nécessaire, à concilier son activité courante avec celle relative au Covid qui l'occupe depuis son émergence. Dans ce contexte, la POL poursuivra, au mieux, son développement au travers de divers projets en cours ou à initier.



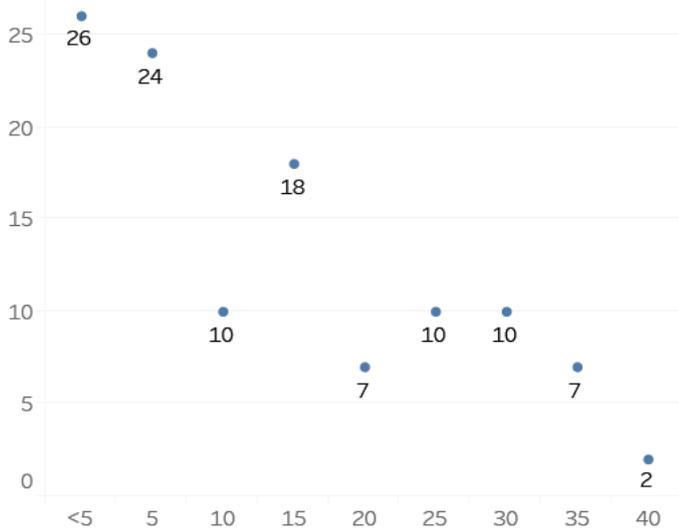
ETP 2020 autorisés / par entité



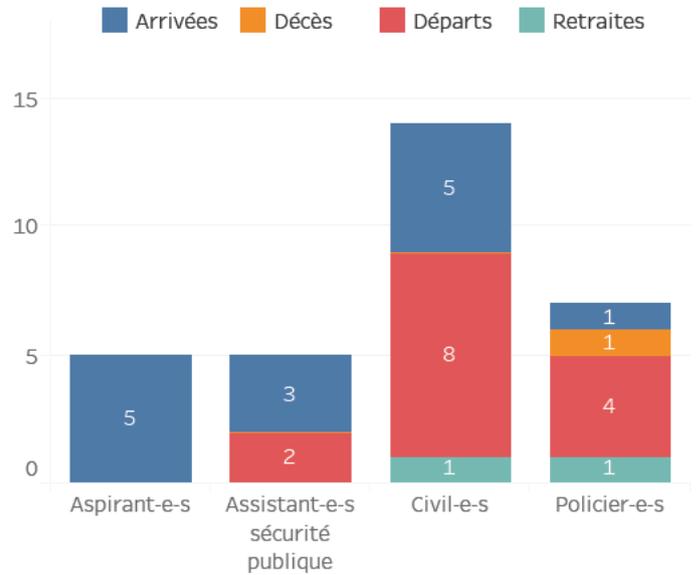
ETP 2020 autorisés / par compétence



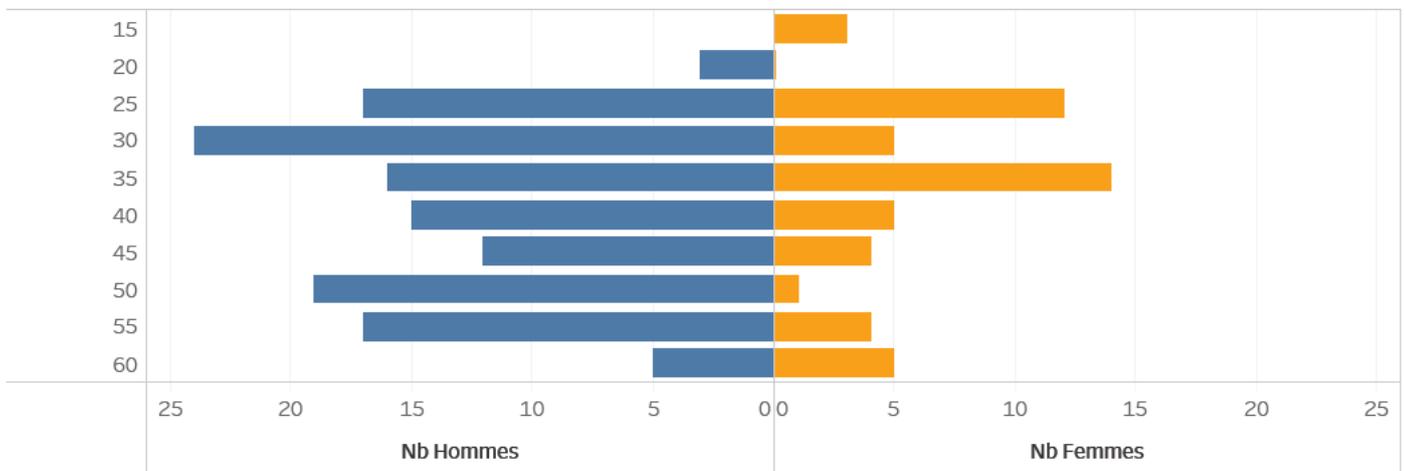
Nombre de policiers par 5 ans d'expérience



Taux de rotation 4.3%



Pyramide des âges



	Homme	Femme	Total
Moyenne d'âge	42.17	39.6	40.89

Statistiques - interventions

Comme on peut le constater dans les pages qui suivent, les statistiques 2020 se singularisent des années précédentes par l'impact des deux vagues Covid (grisées dans les graphiques) et de leurs conséquences relatives aux différents phénomènes monitorés. A ce titre, l'action policière et celle des services administratifs - notamment la Police du commerce - se sont adaptés aux circonstances et aux impératifs contextuels de cette année particulière.

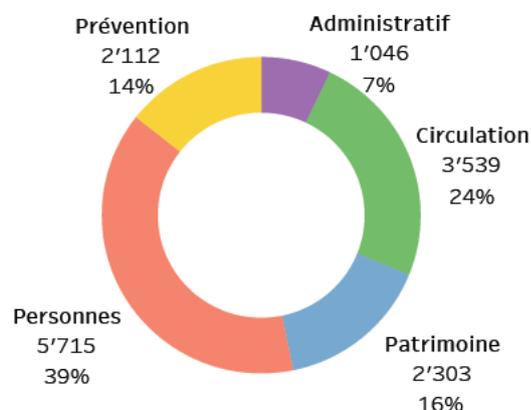
Événements et actions de prévention

12'603 événements comptabilisés sur le district

2'112 actions de prévention menées



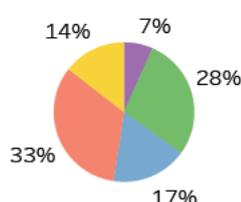
Ces événements ont conduit à **333** appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



Sémantique : Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte). Un événement est donc comptabilisé dans une seule catégorie.
*Les chiffres en vert et en rouge représentent la différence par rapport à l'année précédente.

Catégories :

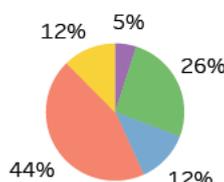
- Une action de prévention se caractérise par une action visant à diminuer un phénomène contenu dans une catégorie.
- **Personnes** : infractions touchant les personnes (lésions corporelles, stupéfiants, nuisances, p. ex).
- **Patrimoine** : infractions touchant les biens (vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété, p. ex.).
- **Circulation** : contrôles de circulation, infractions LCR, accidents.
- **Administratif** : ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque, p. ex.).



Bussigny

1'415 événements +35*

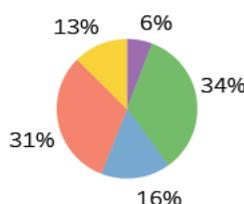
239 actions de prévention



Chavannes-près-Renens

1'155 événements +54*

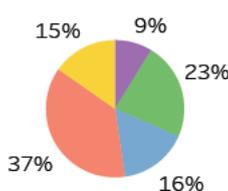
163 actions de prévention



Crissier

1'558 événements -140*

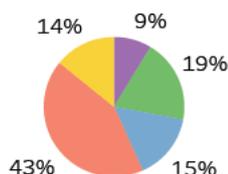
223 actions de prévention



Ecublens

1'503 événements -141*

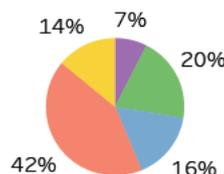
270 actions de prévention



Prilly

2'401 événements -51*

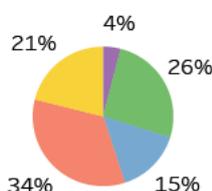
395 actions de prévention



Renens

3'871 événements -227*

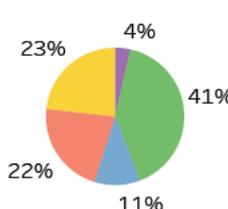
629 actions de prévention



St-Sulpice

528 événements -152*

141 actions de prévention



Villars-Ste-Croix

172 événements -14*

52 actions de prévention

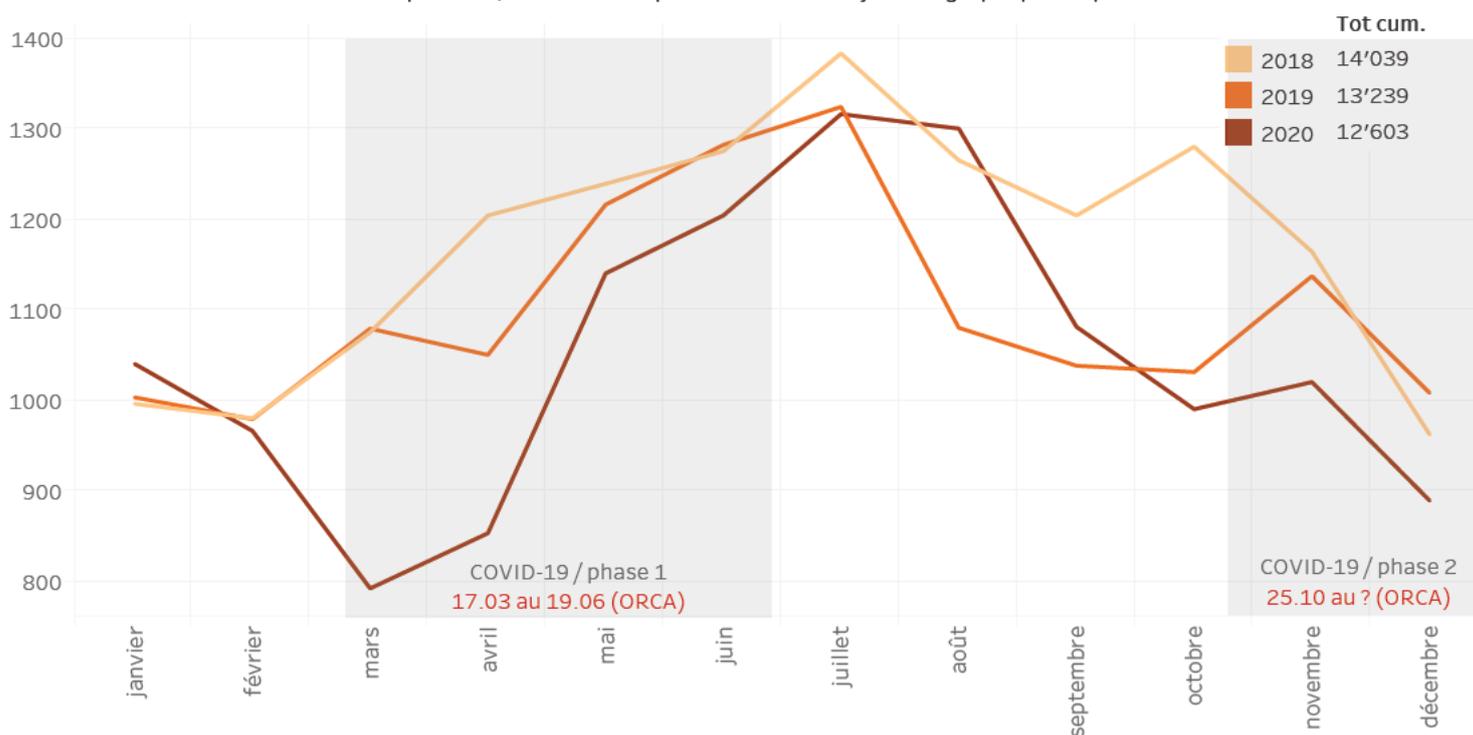
Les augmentations des interventions sur Bussigny et Chavannes sont principalement liées aux nuisances sonores.

Les diminutions constatées sur les autres communes s'expliquent par la baisse générale des interventions se justifiant par les mesures COVID

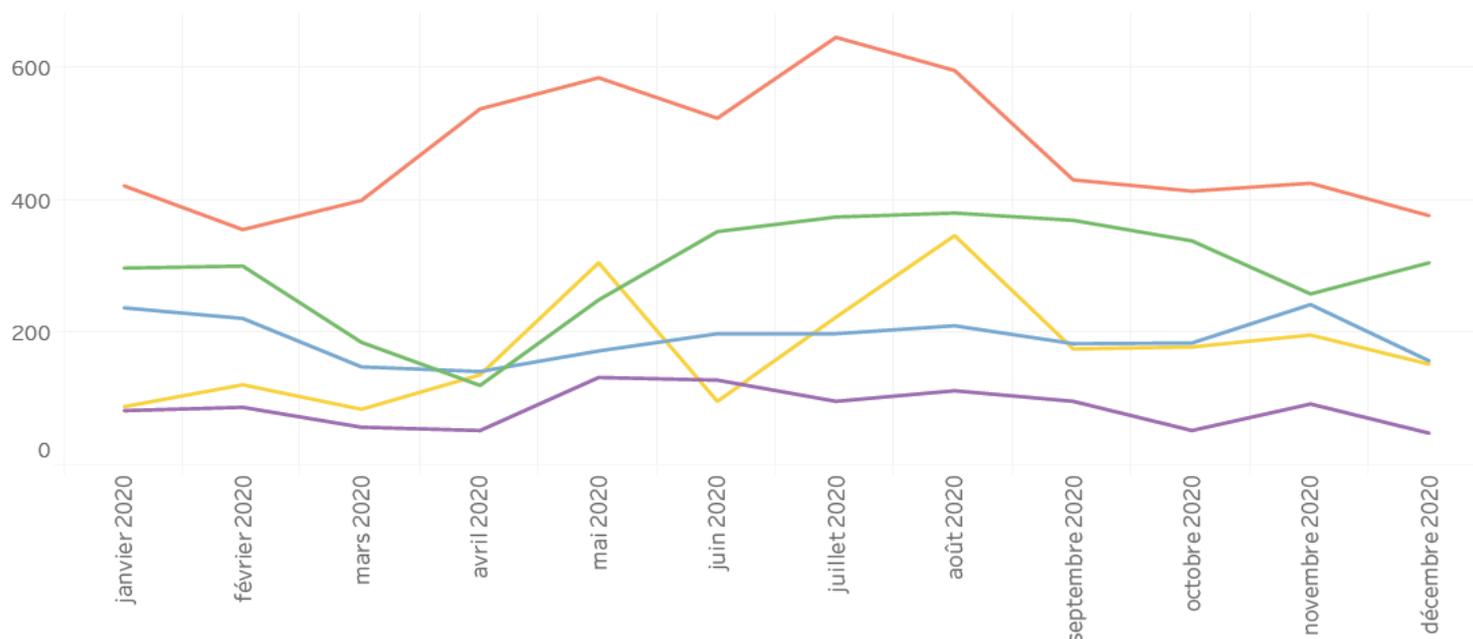
Comparaison du nombre d'événements sur trois ans

Fluctuation mois / années :

Seul le nombre d'événements est comptabilisé, les actions de prévention font l'objet d'un graphique ci-après.



Fluctuation des catégories :

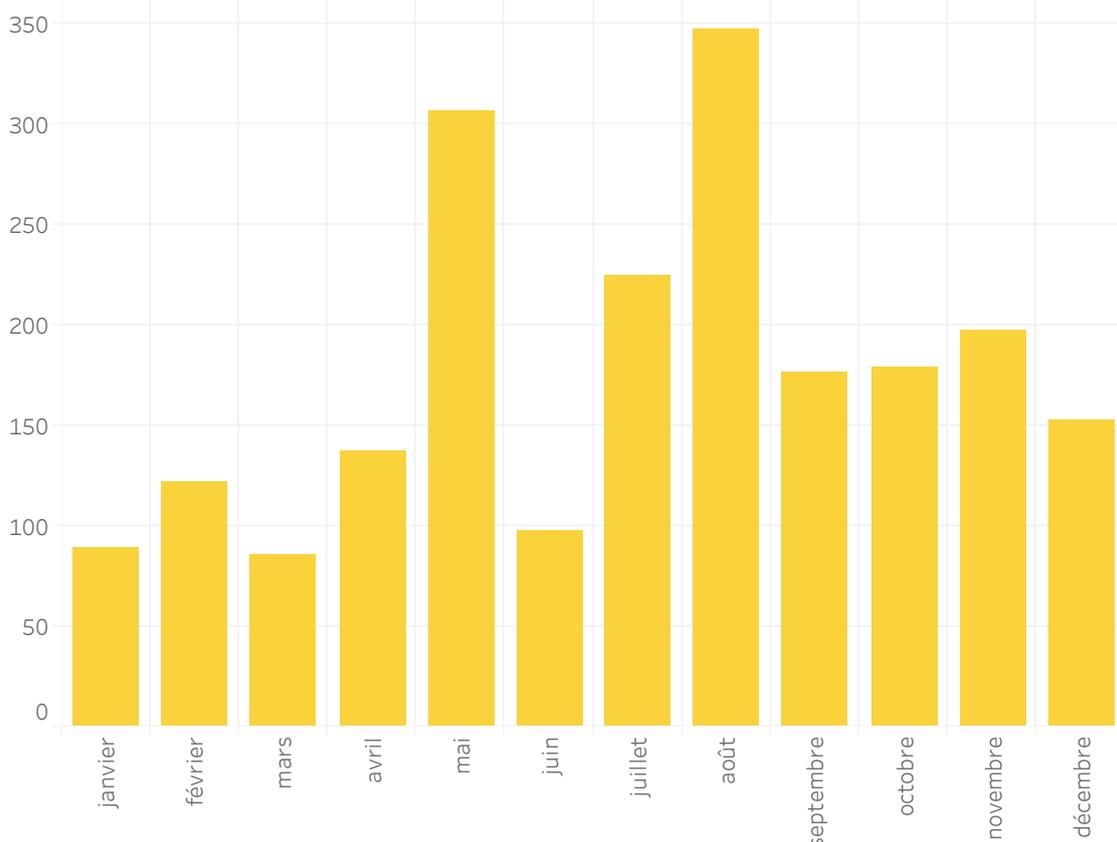


- **Personnes** : Durant la phase 1 COVID-19 et lors de la période estivale, le nombre d'infractions liées aux nuisances sonores ainsi qu'aux rassemblements a considérablement augmenté. En revanche, la délinquance sérielle et transfrontalière est en net recul.
- **Circulation** : Durant les phases COVID-19, les contrôles de circulation ont été drastiquement réduits en raison de la pandémie, à l'exception d'actions visant à réprimer le comportement inapproprié de certains usagers de la route.
- **Patrimoine** : Les infractions en lien avec cette catégorie fluctuent très peu de mois en mois. Une diminution de ce type d'infractions est observée lors de la première phase COVID-19. Toutefois, une légère reprise est constatée depuis novembre.
- **Actions de prévention** : L'augmentation de mai 2020 est en lien avec les nombreuses actions de prévention liées au COVID-19. Le pic compris entre juillet et août 2020 est en lien avec l'opération visant à diminuer les nuisances sonores.
- **Administratif** : ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque, p. ex.).

Comparaison du nombre d'événements sur trois ans

Evolution mensuelle par commune :

		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total événements	Nb actions de prévention
Bussigny	2018	102	129	100	129	132	143	126	125	141	138	126	114	1'505	448
	2019	134	118	128	87	95	101	131	130	98	141	111	106	1'380	256
	2020	131	101	101	101	140	139	129	127	108	116	129	93	1'415	239
Chavannes-..	2018	71	65	70	95	106	93	108	80	109	115	96	72	1'080	249
	2019	67	60	92	83	77	104	111	128	93	96	112	78	1'101	203
	2020	80	62	79	82	122	84	125	131	105	92	94	99	1'155	163
Crissier	2018	127	121	161	159	145	141	178	175	134	178	172	128	1'819	306
	2019	142	121	178	164	122	162	166	127	117	123	143	133	1'698	210
	2020	160	138	90	98	102	161	175	153	143	134	106	98	1'558	223
Ecublens	2018	116	121	118	131	139	149	179	129	133	156	157	105	1'633	333
	2019	118	139	101	127	240	152	140	122	114	103	143	145	1'644	251
	2020	109	112	90	92	161	180	137	157	141	102	127	95	1'503	270
Prilly	2018	215	194	223	228	227	245	317	265	247	235	240	183	2'819	483
	2019	201	191	204	205	201	244	236	178	187	194	203	208	2'452	382
	2020	194	202	170	135	237	238	230	256	195	164	200	180	2'401	395
Renens	2018	312	303	331	347	403	422	390	388	375	372	310	306	4'259	830
	2019	282	300	312	316	408	413	407	333	366	318	362	281	4'098	630
	2020	318	293	237	313	317	330	422	395	313	329	324	280	3'871	629
St-Sulpice	2018	42	32	51	96	72	67	69	88	53	72	51	46	739	232
	2019	50	35	57	48	59	94	105	53	48	37	44	50	680	211
	2020	28	42	18	26	50	56	79	71	65	39	31	23	528	141
Villars-Ste-..	2018	12	16	22	20	16	16	17	16	13	15	13	9	185	65
	2019	10	16	8	21	15	13	29	10	16	20	20	8	186	58
	2020	21	17	8	7	12	17	20	11	12	15	10	22	172	52
Actions de prévention	2018	184	205	231	193	304	209	233	392	284	212	306	193	2'946	
	2019	192	199	135	102	133	152	394	384	195	128	105	82	2'201	
	2020	89	122	85	137	306	97	224	347	176	179	197	153	2'112	

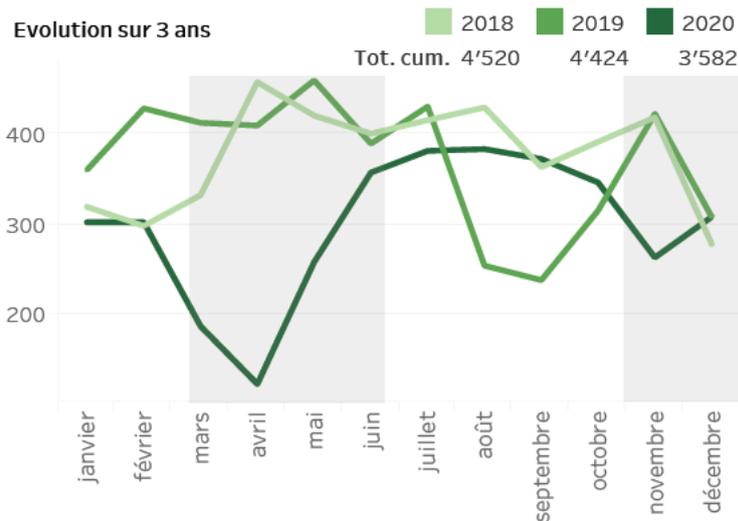


Tendances des phénomènes : année 2020

Circulation

	Accidents de circulation	Autres circulation	Contrôles de circulation	Courses-pour..	Incapacité (alcool, stupés, médicaux)	Infractions graves LCR
Bussigny	131	149	183	1	11	3
Chavannes-...	53	103	182		8	
Crissier	150	144	290		26	4
Ecublens	87	95	215	2	9	
Prilly	124	155	239	2	28	
Renens	177	269	409	3	56	6
St-Sulpice	28	27	111	2	8	
Villars-Ste-C..	13	22	55		2	
Total	763	964	1'684	10	148	13

Evolution sur 3 ans



"Autres circulation" comprend les infractions à la LCR, les pannes de signalisation, les véhicules gênants/sans plaque.

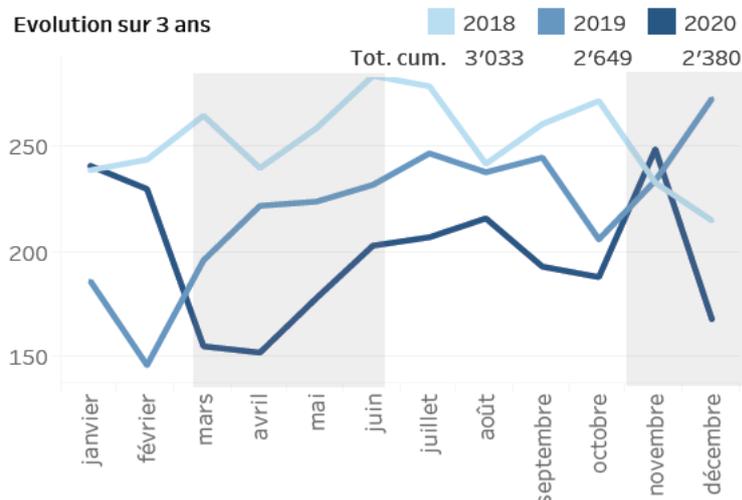
"Infractions graves LCR" comprend les délits de chauffard, les mises en danger et les excès de vitesse importants.

La diminution vécue entre mars et mai s'explique par l'arrêt de certaines missions en matière de circulation routière (période COVID).

Patrimoine

	Autres patrimoine	Domages à la propriété	Vols avec violence	Vols de véhicule	Vols par effraction	Vols qualifiés	Vols simples
Bussigny	100	73	3	19	61	22	19
Chavannes-...	72	32	1	11	17	17	19
Crissier	95	44		17	46	50	42
Ecublens	110	56	1	18	40	14	57
Prilly	145	104	1	35	64	29	63
Renens	244	139	7	51	151	66	94
St-Sulpice	39	29	1	4	21		12
Villars-Ste-..	10	6		2	6		1
Total	815	483	14	157	406	198	307

Evolution sur 3 ans



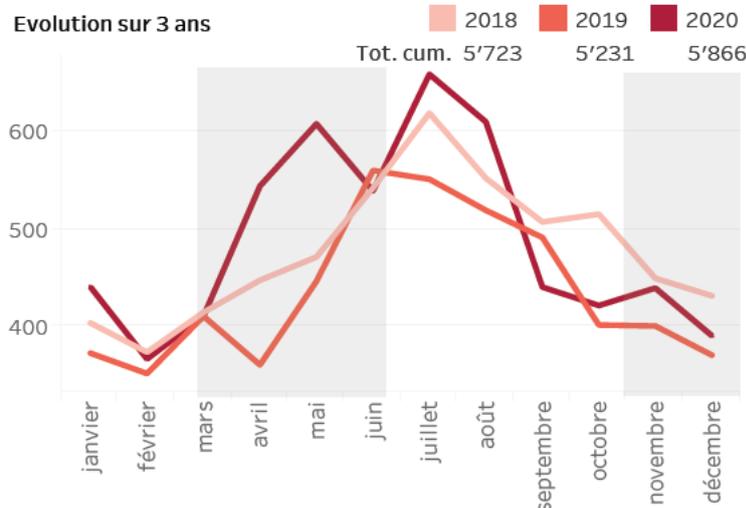
"Autres patrimoine" comprend les animaux errants/décédés, les escroqueries, les incendies/inondations, les objets/véhicules suspects et/ou découverts.

Les pics de janvier, février et novembre s'expliquent par des séries de vols par effraction notamment dans des voitures.

Personnes

	Autres personnes	Intégrité corporelle	Intégrité sexuelle	Nuisances sonores	Stupéfiants (cas particuliers)	Violences domestiques
Bussigny	380	27	7	123	14	12
Chavannes-...	290	17	5	240	23	20
Crissier	345	17	7	169	24	12
Ecublens	401	28	2	204	26	11
Prilly	743	43	14	371	36	19
Renens	1'151	71	10	633	64	27
St-Sulpice	106	1	3	108	7	5
Villars-Ste-..	35			11	2	2
Total	3'451	204	48	1'859	196	108

Evolution sur 3 ans



"Autres personnes" comprend les demandes d'ambulance, les fuites d'hôpitaux/lieux de placement, les individus perturbés / recherchés / suspects, les inquiétudes pour une personne et les litiges.

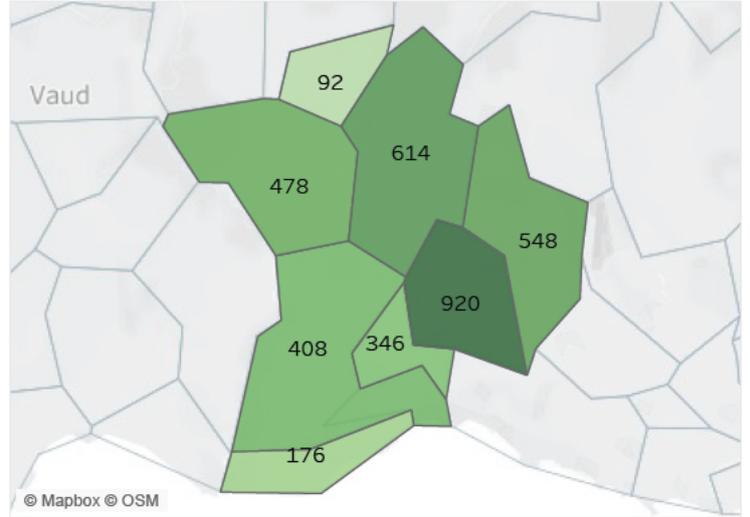
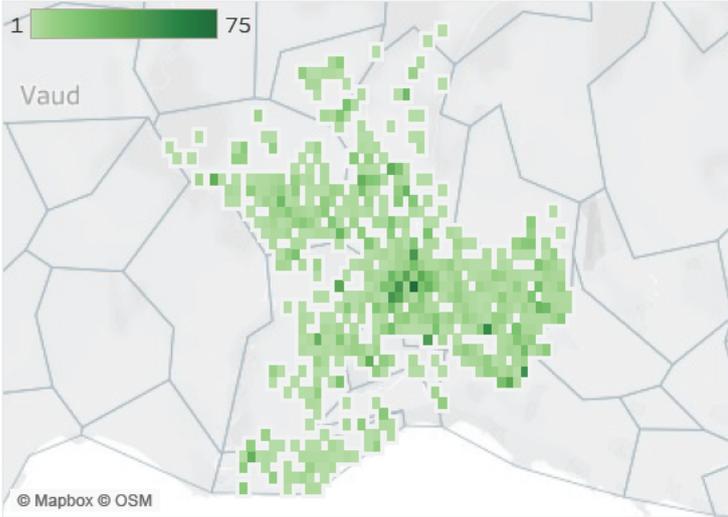
"Stupéfiants" : Les cas particuliers ne comptabilisent pas la consommation de joints.

Les deux pics compris entre les mois de mai et août sont liés à une augmentation significative des nuisances sonores.

Distribution des phénomènes par commune

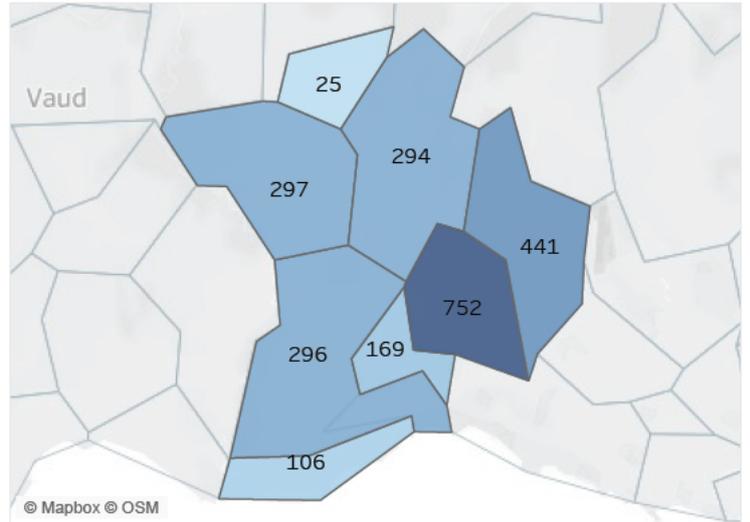
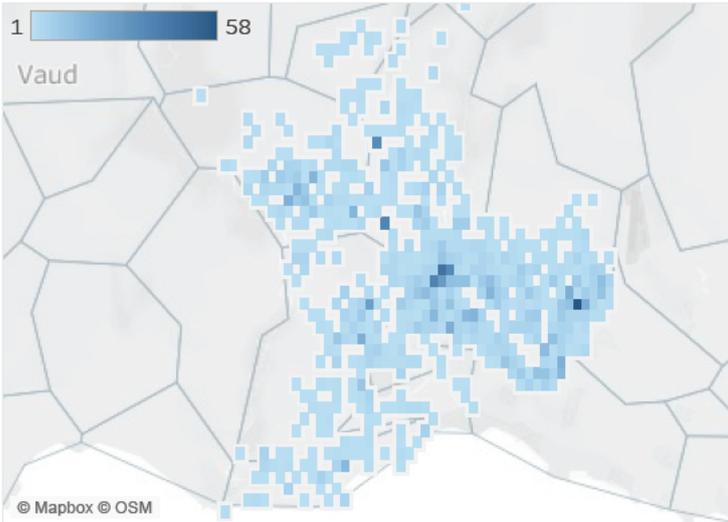
Circulation 2020

3'582 cas



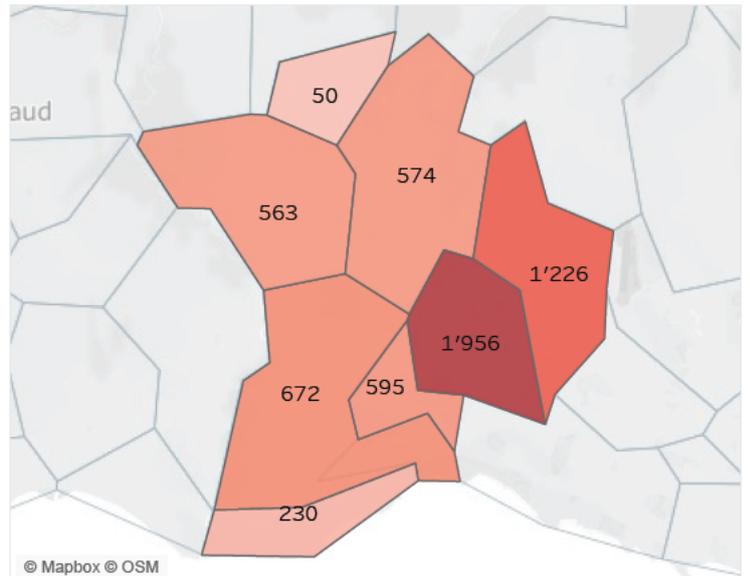
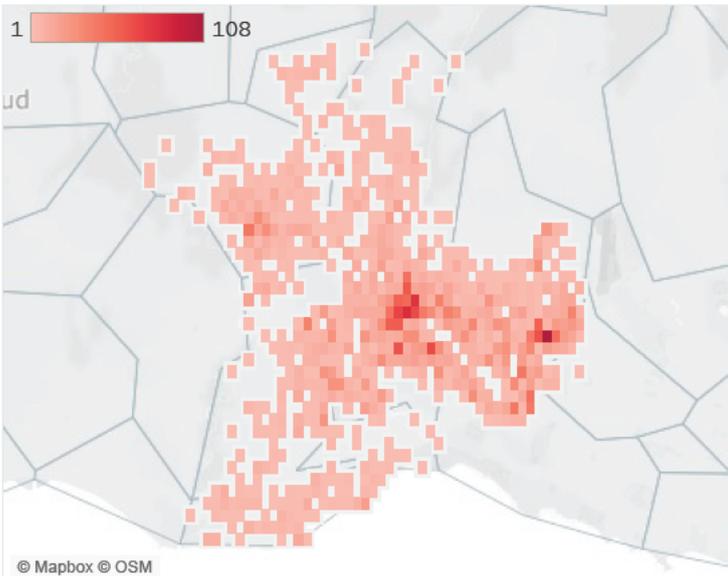
Patrimoine 2020

2'380 cas



Personnes 2020

5'866 cas



Période (de... à...)		Problématique	Secteur(s)
Janvier	Janvier	<p>Vols par effraction dans les véhicules commis par des bandes organisées Les auteurs, qui ont été identifiés comme provenant des pays de l'Est, portent leur dévolu sur des véhicules de marques Mercedes et BMW sur lesquels ils emportent, après effraction, la console centrale et le tableau de bord. Meticuleux dans la façon de procéder, ce type d'auteur ne laisse que rarement des traces exploitables, toutefois certains d'entre eux ont été interpellés en Romandie. Les enseignes de ces marques ont été renseignées et un important dispositif a été mis en place sur plusieurs semaines.</p> <p>Graffitis 43 tags ont été effectués à l'aide d'un feutre indélébile rouge à différents endroits de cette commune, notamment sur un week-end. Les surveillances organisées par la suite et l'enquête n'ont pas permis d'identifier l'auteur des faits.</p>	<p>District</p> <p>Ecublens</p>
	Février	<p>Rodéos routiers Des conducteurs de voitures puissantes (Mercedes, BMW, Audi) et/ou tunées ont effectué des courses provoquant des nuisances sonores, voire des dangers pour les autres usagers de la route. Une série d'opérations a été menée afin de dénoncer et dissuader ce type de comportement. Plusieurs automobilistes ont été dénoncés pour les nuisances engendrées par leur comportement routier et d'autres pour les modifications apportées sur leur véhicule.</p> <p>Vols par effraction dans les véhicules Ce type d'auteur, identifié comme provenant d'Afrique du Nord, s'introduit dans les véhicules avec ou sans effraction et fait main basse sur tout objet de valeur et/ou numéraire. Des traces ADN sont fréquemment retrouvées et permettent de confondre ces derniers lors d'interpellations. Cette série a fait l'objet d'un grand nombre de surveillances.</p>	<p>Bussigny Chavannes</p> <p>Bussigny</p>
	Décembre	<p>Stupéfiants Depuis 2018, la POL mène des actions quotidiennes visant à déstabiliser tout deal de rue par une présence visible et des contrôles accrus. Cela s'explique par le durcissement de la stratégie visant à exclure les vendeurs de produits stupéfiants en ville de Lausanne entre 8h et 22h, dont la répercussion pourrait être le déplacement des zones de deal dans les communes limitrophes. Aussi, la vente sur la voie publique dans le district reste marginale et ne représente actuellement pas un problème de sécurité publique.</p>	District
Février	Février	<p>Incivilités commises par des groupes de jeunes Durant les relâches scolaires, de nombreux passages ont été effectués dans les préaux scolaires afin d'y faire respecter les mises à ban et, de surcroît, prévenir tous dommages et littering.</p> <p>Nuisances sonores quartier Silo Depuis quelques temps, des groupes de jeunes fréquentant ce quartier engendrent des troubles à la tranquillité, voire des dommages à la propriété, ce qui génère un sentiment d'insécurité. La prise continue de contacts durant les patrouilles avec les principaux auteurs et acteurs du quartier ont contribué à réduire drastiquement cette problématique.</p>	<p>District</p> <p>Renens</p>

Principaux axes opérationnels - année 2020

Période (de... à...)		Problématique	Secteur(s)
Février	Février	<p>Squat IKEKE - école de Céramique - arrivée octobre 19, départ février 20 Le collectif précité a pris possession de l'ancienne école de Céramique. Une attention particulière a été portée à cet endroit où certains occupants, connus des services de police en matière de stupéfiants, adoptaient à la vue des patrouilles un comportement équivoque en prenant la fuite. Quand bien même, les divers contrôles n'ont pas permis de constater de trafic aux abords de ce squat ainsi que d'autres troubles.</p>	Chavannes
Mars	Juin	<p>COVID - Déclenchement ORCA Durant cette période, les polices vaudoises ont travaillé sous le commandement unique de la Police Cantonale à des missions de contrôle et d'accompagnement de la population, des commerces et des établissements publics. Seules les missions prioritaires de police ont été maintenues. Les réceptions des corps de police ont été fermées au public (sauf urgence) et la centralisation de l'enregistrement des plaintes s'est faite sur des sites de Gendarmerie.</p>	District
	Décembre	<p>Infractions diverses et insécurité Un groupe de jeunes désœuvrés, connus des services de police, a pour habitude de se réunir au centre de cette commune et de s'adonner fréquemment à des nuisances sonores, à quelques occasions à des dommages à la propriété et des vols par effraction. Les principaux auteurs font l'objet de dénonciations et d'enquêtes, certains d'entre eux sont actuellement incarcérés, les membres restants de ce groupe font l'objet d'attentions quasi quotidiennes en collaboration avec le Service jeunesse de la Ville de Prilly, le dialogue et la sensibilisation étant privilégiés.</p>	Prilly
Avril	Mai	<p>Incendies de poubelles / containers Durant cette période, plusieurs incendies ont été provoqués par des jeunes à plusieurs endroits du district. Les différents dispositifs mis en place dans les secteurs clés, ainsi que les investigations effectuées, ont permis d'identifier et d'interpeller certains auteurs, lesquels ont été déférés à l'autorité.</p>	District
Mai	Mai	<p>Stupéfiants - deal de rue La gare de Renens et ses alentours, parcs compris, ont été l'objet de surveillances et de contrôles systématiques de personnes ayant un comportement équivoque en matière de stupéfiants. Les actions répétées ont rapidement dissuadé vendeurs et acheteurs de s'adonner à des transactions. Toutes infractions constatées ont été dénoncées.</p>	Renens
Juin	Juin	<p>Dommages à la propriété et littering Divers groupes de jeunes ont pris pour habitude de fréquenter les préaux scolaires et, lors de leur présence, provoquent des dommages à la propriété et du littering. Les différents contrôles ont permis d'identifier et dénoncer certains auteurs. Les identités des personnes en infraction dans un secteur mis à ban ont été transmises à l'autorité communale.</p>	Bussigny

Principaux axes opérationnels - année 2020

Période (de... à...)		Problématique	Secteur(s)
Juin	Juillet	Vols par effraction dans les véhicules commis par des bandes organisées Les auteurs, qui ont été identifiés comme provenant des pays de l'Est, portent leur dévolu sur des véhicules de marques Mercedes et BMW sur lesquels ils emportent, après effraction, la console centrale et le tableau de bord. Meticuleux dans la façon de procéder, ce type d'auteur ne laisse que rarement des traces exploitables, toutefois certains d'entre eux ont été interpellés en Romandie. Les enseignes de ces marques ont été renseignées et un important dispositif a été mis en place sur plusieurs semaines.	Prilly Renens
	Décembre	Mendicité Des roms se sont installés aux abords de l'Usine-à-Gaz et des terrains désaffectés pour y passer les nuits. Des membres de cette communauté quittent cet endroit au petit matin pour s'adonner à la mendicité et effectuer de fausses collectes, profitant à certaines occasions de perpétrer des vols en tout genre. Les nombreux contrôles et dénonciations pour mendicité ont contribué à diminuer fortement la présence de ces personnes sur le district.	District
Juillet	Août	Actions préventives dans les préaux scolaires Durant les vacances estivales, une attention a été portée dans et aux abords des collèges dans le but de faire respecter les mises à ban et, de surcroît, prévenir tous dommages et littering. Nos patrouilles ont également profité de sensibiliser les jeunes rencontrés.	District
	Novembre	Incendies de poubelles / containers Durant cette période, plusieurs incendies ont été provoqués par des jeunes dans le quartier de La Blancherie. Les différents dispositifs mis en place dans ce secteur, ainsi que les investigations effectuées, n'ont pas permis d'identifier d'éventuels auteurs. Dans le cadre des contrôles, des jeunes lausannois, connus des services de police pour avoir incendié des containers sur Lausanne, ont été identifiés. Ces derniers ont fait l'objet d'auditions qui se sont révélées négatives.	Chavannes
	Décembre	Squat Maillefer - route de Bois 17 - arrivée juillet 20 Le collectif Jean Dutoit a pris possession des anciens locaux de l'entreprise Maillefer, dont les membre occupaient anciennement les locaux PanGaz. Une attention particulière a été portée à cet endroit où certains occupants étaient connus des services de police pour s'adonner au trafic de stupéfiants. Les différents contrôles et observations n'ont pas permis de constater de comportement répréhensible de la part des résidents, lesquels n'ont pas généré de trouble.	Ecublens
Août	Août	Incendies de poubelles / containers Durant cette période, plusieurs incendies ont été provoqués par des jeunes dans le secteur du centre et du nord de Renens. Les différents dispositifs mis en place dans ce secteur, ainsi que les investigations effectuées, n'ont pas permis d'identifier d'éventuels auteurs.	Renens
Septembre	Octobre	Stupéfiants - deal de rue Depuis plusieurs semaines, les allées et venues de personnes fréquentant les parcelles du Sleep-In et alentours laissent à penser que la gare de Malley et ses abords sont devenus une zone de deal. Une présence continue et visible de nos patrouilles a rapidement dissuadé vendeurs et acheteurs de s'adonner à des transactions à ces endroits.	District

Principaux axes opérationnels - année 2020

Période (de... à...)		Problématique	Secteur(s)
Septembre	Décembre	<p>Escroqueries et vols (simples et qualifiés) A l'approche des fêtes de fin d'année, une attention particulière a été portée aux abords et dans les centres commerciaux afin de gêner la commission éventuelle de délits tels que des vols à l'astuce, à la tire et à l'arraché dont les auteurs agissent en bandes et par métier.</p>	District
Octobre	Octobre	<p>Actions préventives dans les préaux scolaires Durant les vacances d'automne, une attention a été portée dans et aux abords des collèges dans le but de faire respecter les mises à ban et, de surcroît, prévenir tous dommages et littering. Nos patrouilles ont également profité de sensibiliser les jeunes rencontrés.</p> <p>Halloween Durant la nuit d'Halloween, un important dispositif a été articulé sur l'Ouest lausannois afin de prévenir tout débordement. Durant les semaines précédentes, différents groupes de jeunes ont été rencontrés de manière ponctuelle afin de les sensibiliser sur les risques encourus en cas de dérives. Hormis quelques usages d'engins pyrotechniques, rien n'est à relever.</p>	District
Novembre	Novembre	<p>Vols par effraction dans les véhicules commis par des nord-africains Ce type d'auteur s'introduit dans les véhicules avec ou sans effraction et fait main basse sur tous objets de valeur et/ou numéraires. Des traces ADN sont fréquemment retrouvées et permettent de confondre ces derniers lors d'interpellations. Cette série a fait l'objet d'un grand nombre de surveillances.</p>	Bussigny Renens
		<p>Vols de matériels de chantier Suite à une série conséquente de vols de machines et d'outillage de chantier, une attention particulière a été portée sur l'ensemble des chantiers (construction d'immeubles) de cette commune.</p>	Bussigny
	<p>Nuisances provoquées par des automobilistes Durant cette période, il a été constaté l'augmentation des nuisances provoquées par des usagers de la route qui roulent à régime élevé. Ce phénomène a permis d'effectuer de nombreux contrôles routiers avec postes d'interception. Toutes les infractions constatées ont été sanctionnées, y compris les véhicules non conformes au SAN.</p>	Chavannes	
	Décembre	<p>COVID - Déclenchement ORCA Durant cette phase, une partie du personnel uniformé de la Police de Proximité a été rattachée à la Task force constituée pour effectuer des contrôles des commerces et établissements publics du Canton. L'activité ordinaire de Police Secours n'a pas été impactée par cette deuxième vague si ce n'est l'accompagnement quotidien des citoyens et tenanciers quant au respect des normes sanitaires.</p>	District
Décembre	Décembre	<p>Fêtes Noël / Nouvel An Durant les fêtes, d'importants dispositifs policiers ont été mis en place afin d'être en mesure de prendre en charge tout évènement majeur de trouble à l'ordre public. Aussi, quelques collaborateurs de Police Secours ont intégré l'escadron de Gendarmerie spécialement prévu à cet effet. En outre, les effectifs d'intervention ont été augmentés. Hormis de nombreuses nuisances sonores inhérentes aux festivités, aucun comportement inapproprié n'a été constaté.</p>	District

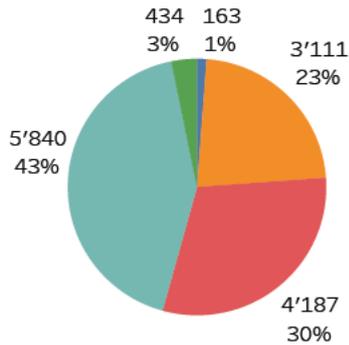
Statistiques - Police Proximité - Unité Trafic

Radar mobile

13'735 véhicules en infraction

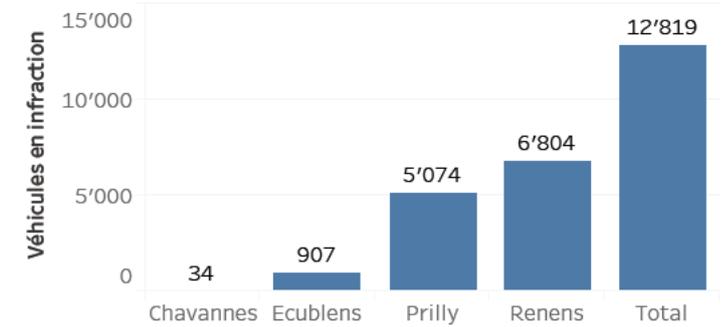
192'539 véhicules contrôlés
477 contrôles effectués

- Zone 20 km/h
- Zone 30 km/h
- Zone 50 km/h
- Zone 60 km/h
- Zone 80 km/h



Surveillance automatique du trafic

12'819 véhicules en infraction - 190 contrôles / zone 50 km/h

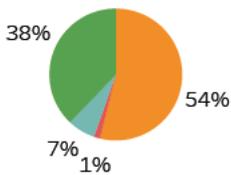


Infractions radar par commune

Bussigny

1'089 véhicules en infraction

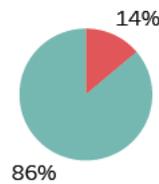
14'784 véhicules contrôlés
53 contrôles effectués



Chavannes-près-Renens

1'178 véhicules en infraction

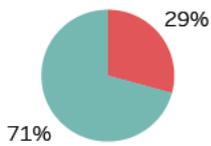
28'014 véhicules contrôlés
48 contrôles effectués



Crissier

4'247 véhicules en infraction

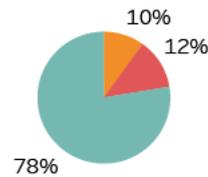
61'455 véhicules contrôlés
81 contrôles effectués



Ecublens

962 véhicules en infraction

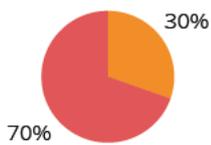
16'595 véhicules contrôlés
51 contrôles effectués



Prilly

1'782 véhicules en infraction

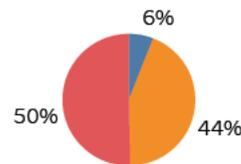
21'056 véhicules contrôlés
69 contrôles effectués



Renens

2'726 véhicules en infraction

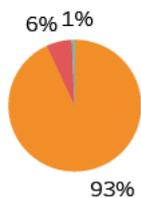
30'667 véhicules contrôlés
87 contrôles effectués



St-Sulpice

583 véhicules en infraction

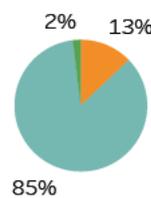
5'986 véhicules contrôlés
46 contrôles effectués



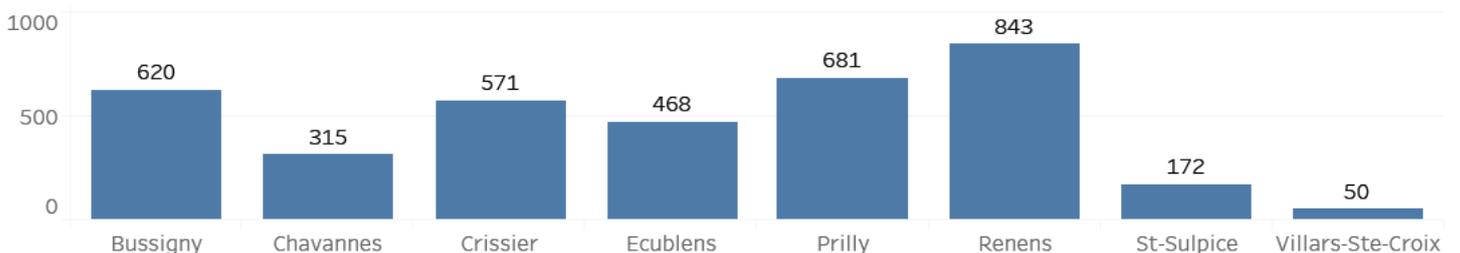
Villars-Ste-Croix

1'168 véhicules en infraction

13'982 véhicules contrôlés
42 contrôles effectués



Durant l'année, la Signalisation est intervenue 3'720 fois



Statistiques – Police Administrative

2020	Naturalisations			Notifications			Police du commerce																
	Rapports rédigés 279 (324 en 2019)	PV d'audition SPOP (8 dossiers)	Rapports SPOP	Naturalisations ordinaires	Soie de l'année précédente	En attente de rédaction	Commandements de payer reçus	Mandats reçus	Actes notifiés	Manifestations	Activités itinérantes (stands divers, collectes, ventes diverses, flyers)	Autorisations spéciales	Bars à café	Buvettes	Cafés-bars	Cafés-restaurants	Discothèques	Hôtels	Salon de jeux	Tea-rooms	Traiteurs	Autorisations débits de boissons alcooliques à l'importer	

Bussigny	0	0	22	6	12	664	13	27	104	25	2	-	4	2	20	-	3	-	1	-	10
Chavannes	2	1	25	9	11	614	30	24	71	6	1	1	3	-	14	-	-	-	-	1	10
Crissier	0	0	30	0	13	530	9	26	87	21	2	2	4	-	18	-	3	1	4	1	14
Ecublens	3	2	78	29	9	627	30	32	188	6	3	-	5	2	32	-	1	1	1	1	13
Prilly	2	1	20	4	11	904	21	34	159	38	-	-	3	3	20	1	1	-	1	1	13
Renens	6	2	57	20	25	1'566	78	69	171	81	1	1	4	6	53	3	2	1	6	2	35
St-Sulpice	0	0	27	5	13	153	6	5	52	4	-	-	2	-	11	-	1	-	-	-	5
Villars-Ste-Croix	0	0	1	1	0	50	3	3	5	2	-	-	-	-	4	1	-	-	1	-	1
Total	13	6	260	74	94	5'108	190	220	837	183	9	4	25	13	172	5	11	3	14	6	101

Naturalisations

Le semi-confinement au printemps nous a contraints à reporter plusieurs auditions en lien avec les demandes de naturalisation et a eu un impact sur le nombre de rapports rédigés.

Manifestations

Les demandes d'autorisation pour manifestation ont fortement diminué suite aux diverses restrictions fédérales et cantonales.

Notifications

L'introduction d'une procédure simplifiée durant la pandémie a eu une répercussion sur le nombre de commandements notifiés par la POL. Diminution de 25% (6'826 en 2019).

2020

Commission de police			Chancellerie					
Ordonnances pénales	Audiences	Amendes d'ordre	Courriers rédigés	Courriers affranchis	Bulletins d'amendes (Circ. et stationnement)	LAOC	Radar	Surveillance automatique du trafic

Bussigny	259	414	6			3'841	17	1'077	-
Chavannes	679	498	11			4'876	1	1'146	34
Crissier	367	538	7			5'014	3	4'122	-
Ecublens	1'203	314	7			3'337	1	942	889
Prilly	663	1'032	21			6'444	1	1'737	5'022
Renens	945	1'804	20			11'445	15	2'648	6'707
St-Sulpice	232	174	3			2'377	-	579	-
Villars-Ste-Croix	242	60	1			246	-	1'162	-
Total	4'590	4'834	76	979	83'965	37'580	38	13'413	12'652

Ordonnances pénales - domaine privé

Le nombre de plaintes relatives à l'usage abusif d'un fonds privé a diminué de 22% (5'889 en 2019) en raison de la fermeture partielle du site des Hautes Etudes (études en vidéoconférence), de conditions d'exploitation très strictes de centres sportifs et de la mise aux normes de la signalisation d'un parking de l'UNIL. La baisse du nombre de plaintes a été limitée en partie par l'afflux de dénonciations, en lien avec des infractions réalisées dans un nouveau quartier à Crissier, et de contrôles plus stricts dans une zone commerciale à Villars-Ste-Croix.

Ordonnances pénales - domaine public

La quantité d'ordonnances pénales en lien avec le domaine public a diminué de 14% (5'623 en 2019). L'écart de 789 unités se justifie par la volonté d'alléger les contrôles du stationnement durant le premier confinement et par la prise en compte des fêtes judiciaires.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Oui le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

la gestion de l'exercice 2020 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président



M. Farine

Le Secrétaire



F. Schaer

